

Vol 2, No. 7

L'APÔTRE

Québec, Mars 1921

# L'APÔTRE



Abonnement \$3.00

Publié chaque mois

MAGAZINE CATHOLIQUE







# L' A P O T R E

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME II

QUÉBEC, MARS 1921

No. 7

## Allez à Joseph

**U**N des fils de Jacob avait été vendu par ses frères, par jalousie. Rendu en Egypte, ses talents le firent tellement remarquer que le Roi de ce pays le choisit comme son intendant.

Averti par un songe qu'une famine de sept ans s'abattra sur son peuple, le Pharaon laissa toute liberté à Joseph, le fils de Jacob, de prendre les mesures nécessaires pour traverser la crise économique qui s'annonçait.

Quand les années de disette arrivèrent, d'immenses greniers étaient remplis de provisions et tous ceux qui avaient besoin, n'avaient qu'à demander et ils recevaient bonne mesure.

Chaque fois qu'on s'adressait à lui, le Pharaon, fier de son intendant disait: "Allez trouver Joseph! Il vous donnera tout ce que vous voulez; il a les clefs de mes réserves et j'ai une entière confiance dans sa sagesse, dans sa doctrine, dans sa prévoyance."

\*

\*\*

Ce Joseph de l'Ancien Testament est la figure du patriarche à qui Dieu, après avoir confié la garde de son Fils unique et de sa Mère immaculée, devait confier, la protection de son Eglise.

"Allez à Joseph! dit le Père Eternel. J'ai eu assez confiance en sa prudence pour faire de lui l'époux de la Vierge Marie et le père putatif de Jésus, je lui laisse la garde des trésors que je tiens en réserve pour mon Eglise."

C'est ce que Sa Sainteté le pape Pie IX, de pieuse mémoire, a voulu démontrer en donnant comme patron spécial au monde catholique, saint Joseph, époux de la Mère de Dieu.

*C'est aussi ce que nous répète le pontife glorieusement régnant, Sa Sainteté Benoît XV en demandant des prières spéciales, dans le monde entier, pour commémorer dignement le cinquantième de cette proclamation.*

*"Allez à Joseph! dit-il et vous trouverez les grâces dont vous avez besoin."*

\*

\*\*

*"Au moment où les nations furent livrées au fleau de la guerre, écrit le Saint Père, elles étaient pénétrés de naturalisme, la plus grave peste du siècle, qui, une fois développée, affaiblit tout désir de biens spirituels, éteint la flamme de l'amour de Dieu, soustrait l'homme à la grâce du Christ, seule capable de le guérir et de le soulever sur les hauteurs, et enfin, le livre privé de la lumière de la foi, et sans autre défense que les forces de la nature corrompue, à ses passions dérèglées."*

*Que les nations aillent à Joseph, le patron de l'Eglise catholique. Elles y trouveront l'amour des biens surnaturels et le mépris des biens de la terre. Lui qui a passé sa vie dans la compagnie de Jésus et de Marie a su apprécier l'avantage de l'amour divin et il apprendra aux nations qui l'invoqueront, les moyens de se libérer des liens avilissants d'un naturalisme trompeur.*

\*

\*\*

*Que les pauvres, les travailleurs, ceux qui peinent tout le jour pour un maigre salaire aillent à Joseph! Il a été un ouvrier comme eux. Pendant de longues années, il a manié le rabot, la scie et le marteau pour gagner à la sueur de son front le pain quotidien de Marie et de Jésus.*



Il fut un ouvrier et il comprend les besoins de l'ouvrier. Il saura faire comprendre à la classe des travailleurs que sans l'amour de Dieu, la tâche de chaque jour sera toujours trop lourde, quels que soient les avantages qu'ils obtiennent.

Il leur apprendra que le travail n'est pas déshonorant, puisque Dieu, venant sur la terre, a choisi l'état de charpentier plutôt que celui de marchand, de savant ou de gouvernant.

Que les classes fortunées, qui voient la vague de la haine populaire menacer leur existence facile aillent à Joseph. Elles apprendront de lui l'humilité, la charité et le dévouement. A son école elles comprendront que si elles ont reçu de Dieu des faveurs spéciales, c'est pour qu'elles s'en servent comme le Joseph de l'Ancien Testament, pour nourrir ceux qui ont faim, vêtir ceux qui sont nus, soulager les misères diverses qu'elles rencontrent sur leur route. Elles apprendront qu'elles sont les intendants de Dieu pour le soulagement des membres souffrants de Jésus-Christ.

Riches et pauvres, ouvriers et patrons, en allant à Joseph, apprendront à s'entendre, à s'estimer, à s'aimer.

\*

\* \*

“ Ajoutons, pour comble de maux, écrit encore le Saint Père, que la sainteté du foyer conjugal et le respect de la puissance paternelle ont subi du fait de la guerre une grave atteinte, parce que l'éloignement du mari relâchait chez la femme le lien du devoir, et ensuite parce que l'absence du gardien de la famille poussait la légèreté des filles à se donner toute licence. Il y a donc à constater avec douleur que les mœurs sont plus corrompues et plus dépravées qu'auparavant.”

Que les familles aillent donc à Joseph. Qu'elles s'appliquent à vénérer et invoquer ce modèle du père de famille. Par lui elles seront conduites naturellement et directement à l'amour de Marie et de Jésus.

“ La dévotion envers saint Joseph, écrit encore le Pape Benoît XV, croissant chez les enfants de l'Eglise, une conséquence naturelle est que s'accroisse leur dévotion envers la Sainte Famille de Nazareth, dont il fut le chef vénérable ; la seconde dévotion sort naturellement de la première. Par Joseph, en effet, nous sommes conduits tout droit à Marie, et par

“ Marie à la source de toute sainteté Jésus, qui consacra les vertus familiales par son obéissance à Joseph et à Marie. Ce sont ces augustes modèles de vertu que Nous désirons voir les familles chrétiennes imiter pour y trouver leur rénovation.”

En effet, comment des pères, des mères, des enfants, pourraient-ils manquer à leurs devoirs s'ils ont une réelle dévotion envers la Sainte Famille de Nazareth ? Comment le père négligerait-il ses devoirs de prévoyance, d'autorité et de conseils, à l'école de saint Joseph ? Comment la mère de famille abdiquerait-elle son autorité sur ses filles, son droit de surveillance et de direction ? Comment les enfants s'insurgeraient-ils contre la dignité paternelle, en voyant que Jésus, le Dieu tout-puissant, était soumis et obéissant à Joseph et à Marie.

\*

\* \*

Enfin, que les malades, les infirmes, les vieillards, tous les enfants de l'Eglise aillent à Joseph pour lui demander force et assistance à l'heure si terrible de la mort. Dans sa lettre sur saint Joseph, le Saint Père écrit encore : “ Mais surtout, comme saint Joseph est regardé avec raison comme le plus puissant protecteur des mourants, parce que Jésus et Marie assistèrent à sa mort, il appartiendra à nos vénérables Frères de soutenir et favoriser de tout leur pouvoir les pieuses confréries fondées pour implorer saint Joseph en faveur des mourants.”

Nous mourrons tous, et les pensées que suggère le Carême nous imposant la considération plus fréquente de cette fin inéluctable, cet appel du Saint Siège sera entendu. A quoi aura servi d'avoir vécu dans le luxe, la jouissance, le plaisir, la haine ou la lutte si, à l'heure dernière, nous sommes laissés à nos propres forces pour franchir le passage du temps à l'éternité.

Saint Joseph, patron de la bonne mort, patron de l'Eglise universelle, protecteur désigné de tous les miséreux et modèle parfait de l'ouvrier, s'offre à nous, pour nous aider, nous défendre, nous guider. Que le mois de mars, particulièrement consacré à son culte ne passe pas sans que nous ayons exprimé à l'époux de Marie, une affection spéciale, sans que nous ayons conquis son secours.

J.-Albert FOISY.



# Le catéchisme du capitaine

(CONTE DE PAQUES)

QUAND, à l'horloge de la destinée, sonna pour le capitaine Henry l'heure de la retraite, c'est avec un soupir de soulagement qu'il quitta la garnison brillante, pour aller enfin jouir de cette modeste maison de famille, entretenue avec soin par une dévouée servante, en vue du retour de ce dernier survivant de la vieille race, qui avait donné tant de laboureurs à la terre, tant de soldats au pays.

Elle semblait toute accueillante, la maisonnette, empruntant aux roses du Bengale, aux lilas tombant en pluie mauve, aux pâquerettes étoilant le gazon, une décoration de fête. Et là-bas, tout au bout du pré, coulait languissamment la rivière argentée, que, bien souvent, au retour d'une manœuvre pesant plus lourdement à ses membres fatigués, le capitaine évoquait avec ses rives reposantes, tandis qu'une ligne à la main, il s'étendrait sur l'herbe fine, attiédie par la bienfaisante action du soleil printanier.

Et voici que le rêve avait pris corps. Avide de liberté, de solitude, à la maison, en tête-à-tête avec sa vieille Léonie, dans les champs, au bord de l'eau, en contact avec la nature, dont il avait si peu joui jusqu'ici, le retraité semblait ne plus considérer l'humanité qu'à travers un prisme. Un bonjour échangé, de-ci de-là, avec un ancien condisciple, était toute la concession qu'il consentit à faire aux relations sociales.

Heureux d'avoir enfin échappé aux habitudes tyranniques du mess et du cercle, il n'éprouva aucun attrait pour l'unique café où se réunissaient les notables du bourg. Dans l'entourage on taxa sa réserve de fierté ou d'originalité; on discuta beaucoup, avec plus ou moins de vérité et de justice, sur sa vie passée et présente, puis, devant son indifférence, on renonça à s'occuper de ses faits et gestes et de sa personne.

Mais l'été ne dure pas toujours, les longues randonnées sur la rive fleurie furent écourtées par la brièveté des jours; la lecture du journal au coin de l'âtre, d'où s'échappait la flamme pétillante des bûches embrasées, ne suffit pas à remplir les longues veillées d'hiver; la partie

de dominos ou de dames, le bésigue, le piquet, eurent des charmes rétrospectifs; le vieil officier éprouva le besoin de nouer quelques relations, mais au village les rancunes sont vivaces, et on lui tint rigueur de son attitude première, dans laquelle on persistait à soupçonner du dédain.

Si les opinions politiques du capitaine n'eussent été diamétralement opposées à celles de l'instituteur laïque, peut-être eût-il trouvé dans celui-ci une ressource; mais, gardien des traditions d'honneur, de patriotisme et d'ordre social et toujours prêt à prendre feu si l'on y portait atteinte, il jugea plus sage de conserver une réserve prudente vis-à-vis d'un adversaire déclaré de ses idées.

Il était fâcheux que l'ardeur de ses convictions religieuses ne répondit pas à celle de ses convictions morales. Sans doute le capitaine Henry était un croyant, mais, comme à beaucoup, cela lui semblait suffisant. "A quoi bon, disait-il, s'encombrer de pratiques qui restent le privilège des femmes, dont l'esprit superstitieux trouve là un aliment? L'homme n'a pas besoin de fréquenter l'église et le confessionnal, pour rendre à Dieu le culte qui lui est dû; la prière seul à seul avec l'Éternel suffit amplement à affirmer sa foi."

Le bon curé du village aurait désiré arriver à cette âme fermée mais il avait été, lui aussi, victime de l'ostracisme adopté par le nouvel habitant de la paroisse. Cependant, un soir d'hiver, où le retraité rentrait prématurément au logis sous une rafale de neige, ils se rencontrèrent devant le porche de l'église au dernier écho de l'Angélus; on échangea un salut, puis le temps faisant les frais de la conversation, on chemina quelque peu côte à côte. A la croisée du chemin, l'officier demanda à brûle-pourpoint:

"Monsieur le curé, à quoi passez-vous vos soirées?"

— Mais je lis, je prépare mes sermons, je tiens à jour les registres paroissiaux.

— Tout cela est parfait; mais vous prenez bien quelquefois une petite récréation, vous faites bien de temps à autre une partie de cartes ou de dominos?"

— Sans doute, quand j'ai par hasard mon confrère de Vieux-bourg; mais c'est très rare en cette saison.



— Eh bien ! Monsieur le Curé, pourquoi ne feriez-vous pas, quand vous en aurez le temps, une petite partie avec moi ; je ne vais pas à l'église, mais je ne suis pas un athée.”

Et entré dans cet ordre d'idées, le capitaine développa son thème favori.

Le prêtre sourit avec indulgence ; sans doute se souvint-il que le Christ alla dans la maison du pécheur et peut-être eut-il l'intuition que cette âme rebelle ne serait pas d'une conquête difficile quand l'heure de Dieu aurait sonné ; aussi escomptant la fécondité d'une semence jetée à propos fit-il la promesse de se rendre un jour ou l'autre à l'invitation de son voisin.

Bientôt l'habitude fut prise de se réunir deux fois la semaine, tantôt à la cure, tantôt à la maisonnette. Tout alla bien jusqu'en février ; mais, au cours de ce mois, une bise aigre et glacée souffla sur la vallée et sur les cimes ; une nuit, le pasteur fut éveillé pour aller au loin, dans la campagne, porter à un mourant les secours de son ministère ; résistant aux objurgations de sa servante qui voulait à tout prix aller quérir une voiture, il s'en alla par la nuit noire, accompagné de son sacristain, remplir son auguste mission. Au retour, s'apercevant que les dents de son assistant claquaient sous un frisson, il le couvrit de son confortable manteau ; mais en rentrant au presbytère, malgré les soins dont il fut l'objet, le prêtre ressentit le malaise caractéristique des premiers symptômes d'une pneumonie qui se déclara le lendemain. Durant une semaine, il lutta contre la mort ; enfin le septième jour, une légère détente se produisit et l'on put envisager l'hypothèse de la guérison. Mais la convalescence s'annonçait longue et pénible ; de minutieuses précautions s'imposaient ; un confrère viendrait dans la mesure du possible, remplir les obligations du saint ministère. Il fallait s'incliner devant l'inévitable.

Le capitaine Henry, qui avait de suite apprécié ce nouvel ami à sa juste valeur, fut d'autant plus ému en le revoyant après cette douloureuse épreuve que, sans oser y attacher sa pensée, il avait redouté un dénouement fatal. Comme toujours, en pareil cas, il réitéra les recommandations de prudence, et promit une visite journalière pour aider le malade à triompher de l'ennui, inhérent à cette réclusion forcée. Tout d'abord, le prêtre accepta courageusement le sacrifice,

mais peu à peu une certaine inquiétude, une agitation insolite chez cette nature résignée frappèrent son entourage. Un soir, l'ancien officier essaya d'en découvrir le motif ; et l'âme sacerdotale laissa échapper le secret de la souffrance de son inaction, quand s'ouvrait le Carême, quand, à l'horizon, s'estompaient les fêtes de Pâques, où chaque année les enfants de la paroisse faisaient leur première communion. Malgré le zèle et le dévouement du curé de Vieux-bourg, les catéchismes seraient forcément espacés ; le pieux enseignement ne pénétrerait pas suffisamment les petites âmes neuves, pour leur permettre d'accomplir ce grand acte de la vie chrétienne, et pour la première fois, en la solennité pascale, la paroisse n'offrirait point à Jésus ces ciboires de prédilection que sont les cœurs purs des petits enfants.

Tout d'abord, par des considérations bien humaines, le bon capitaine essaya de calmer les inquiétudes du bon curé ; mais devant son impuissance, une idée lumineuse se fit jour dans son esprit, et l'élan spontané suivit :

“ Mais, mon cher abbé, ne puis-je vous remplacer ? Après tout apprendre le catéchisme à des gosses, ne doit pas être plus dur que de faire entrer la théorie dans la tête des soldats.”

Le prêtre sourit finement ;

“ Sans doute, mais pour enseigner une chose, il faut la connaître, et peut-être êtes vous bien plus fort en théorie militaire qu'en catéchisme.

— Plus fort ? plus fort ? sans doute ! Mais je me souviens bien aussi qu'au catéchisme j'avais toujours les premières places... en cherchant un peu dans ma mémoire... et avec l'aide d'un livre...”

Le pasteur, impressionné par cette insistance, entrevoyait des horizons nouveaux, mais un scrupule subsistait :

“ Il ne suffit pas, reprit-il, pour apprendre aux petits les vérités de notre sainte religion de se conformer à la lettre, il faut surtout s'inspirer de l'esprit ; l'élève est curieux, sollicite des développements, des explications ; si elles ne se dégagent pas nettes et précises, si elles sont erronées, quelles impressions défectueuses peuvent en résulter pour les âmes !

— Allons, allons, l'abbé, reprit le capitaine un peu confus de sa médiocrité, Dieu n'a-t-il pas promis assistance à l'homme de bonne volonté ? Nul doute qu'il ne vienne en aide



à la mienne, et puis, vous êtes là, et dans les cas embarrassants, j'aurai recours à vos lumières."

Le bon curé n'osait plus protester ; il lui restait cependant bien des objections à faire, entre autres, celle que, pour donner des conseils efficaces, il fallait tout d'abord prêcher l'exemple ; mais, après tout, il ne risquait rien à tenter l'épreuve, et la grâce de Dieu ferait le reste.

Donc, le surlendemain, le capitaine réunit, à la sortie de l'école, dans la plus vaste pièce de son habitation, les enfants appelés à faire leur première communion pour Pâques ; le curé de Vieux-bourg, à l'issue du catéchisme hebdomadaire, lui avait donné des indications précises sur les chapitres à faire apprendre. Il s'agissait des commendements de Dieu ; pour le premier, tout alla bien ; le vieillard avait, selon son terme, bûché la chose et il sut facilement expliquer l'amour, le respect dus à Dieu ; mais l'enfant est léger, et bien souvent, dans leurs réponses aux questions consciencieusement posées, les élèves mirent à l'épreuve la patience du professeur. Une expression énergique, qu'il employait couramment, vint aux lèvres de celui-ci, mais, justement, à la page suivante du livre ouvert, s'inscrivait, en italique, le deuxième commandement de la loi divine :

*Dieu en vain tu ne jureras...*

Et les lèvres restèrent muettes.

La leçon suivante fut plus ardue ; une certaine confusion empourpra le front de l'officier, tandis qu'il démontrait les différents actes requis pour garder le dimanche au Seigneur, et sanctifier ces heures qui lui sont consacrées, confusion qui atteignit son paroxysme quand une fillette, plus avisée que les autres, remarqua : " C'est sans doute que vous allez à la petite messe, que je ne vous ai jamais vu au prêche ! "

La réponse fut éludée, mais, le dimanche suivant, le capitaine alla en effet à la petite messe pour ne point recourir au mensonge, si la question se posait à nouveau.

Plus dure encore fut l'étude sur les commandements de l'Église ; en rentrant chez lui ce jour-là, l'officier faillit laisser échapper encore son juron familier ; c'était un vendredi, et des profondeurs de la cuisine, où s'élaborait le repas, sortaient les effluves odorants d'un rôti

de veau chantant dans la graisse, et ceci juste à l'heure où il allait développer le précepte :

*Vendredi, chair ne mangeras...*

La vieille bonne, ahurie d'un si brusque revirement, fut contrainte de dissimuler son menu dans les profondeurs du garde-manger et d'aller à la cueillette des œufs.

Les semaines passèrent, la douceur de la température hâtait la convalescence du pasteur qui put enfin reprendre ses occupations ; les enfants, minutieusement questionnés, furent reconnus aptes à s'approcher de la Table sainte à l'époque voulue. Pour couronner son œuvre le jour de sa dernière leçon, le capitaine remit à chacun d'eux un chapelet, en leur demandant d'une voix plus rauque que de coutume, d'en dire une dizaine pour lui.

Dans les heures d'intimité qui suivirent, le prêtre, qui avait espéré beaucoup de cette étude en commun du livre de vie, essaya de percer les nouvelles dispositions d'âme de son ami ; celui-ci resta impénétrable ; mais durant les offices de la semaine sainte on l'aperçut plusieurs fois près du bénitier, semblant surveiller les enfants pendant les saints exercices.

Un espoir vint au cœur du pasteur, espoir déçu, du reste, quand fut passé le samedi saint, sans qu'aucun entretien intime ait eu lieu entre lui et son paroissien rebelle, qui, bien au contraire, semblait l'éviter ; du reste, et ceci confirma la déception, il apprit incidemment que ce dernier avait pris, au matin de la veille de Pâques, la diligence allant au chef-lieu, sans doute pour ne point assister en simple spectateur à la cérémonie du lendemain et donner ainsi scandale à la paroisse.

Les clochers sonnaient l'Alleluia joyeux ; les chrétiens recueillis allaient par les sentiers ; dans la buée blonde s'égrenaient les notes pures du mystique carillon de la nature ; pervenches agitant leurs clochettes au flanc des collines ; muguets tintant joyeusement au fond des bois, et dans l'église, en sa parure de fête, la théorie des enfants recueillis se groupait autour de la grille du chœur.

Le grand mystère s'accomplissait ; le célébrant avait fait descendre sur l'autel la Victime sacrée ; le suisse, d'un coup de hallebarde, indiqua aux petits communiants l'appel de Jésus ; mais dès que leur chaîne commença à se dérouler, un pas sonore sur les dalles fit retentir



l'écho de la voûte séculaire : le capitaine en uniforme, avec sur sa poitrine l'étoile des braves, vint prendre la tête de la colonne, comme jadis au régiment, et conduisit à la Table sainte ces nouveaux soldats qu'il avait instruits pour le ciel.

En déposant sur les lèvres du vieillard l'hostie de Pâques, le vieux pasteur sentit son cœur tressaillir d'allégresse et, dans un hymne d'action de grâces, il loua Dieu de lui avoir donné de souffrir pour sa plus grande gloire et le salut d'une âme.

LILIAN.

## La cloche de St-Michel

CONTE CANADIEN

(Ecrit pour "l'Apôtre")

**L**E long de la grève basse et unie du St-Laurent, le bon Père Michel Letallec se hâtait. Sa soutane élimée battue par la grosse brise d'ouest entravait un peu sa marche et, penché en avant, il foulait à grandes enjambées le sable fin qui criait sous ses pas.

C'était un rude homme que ce Père Michel Letallec. Breton de vieille souche, il avait grandi au fond de la baie de Cancale puis bourlingué sur toutes les mers du monde ; soldat par intervalles, il s'était battu sur tous les champs de bataille de l'Europe, il avait repris la mer comme corsaire et même commandé quelque temps un gallion du roi de France. Puis, la grâce l'avait touché et il était entré dans les ordres pour, aussitôt, se consacrer aux missions les plus pénibles. Il était venu au Canada, s'était établi sur la rive sud du St-Laurent en face de l'île d'Orléans et y avait bâti presque seul une petite chapelle vouée par lui à l'archange St-Michel, son patron.

Même il avait réussi, par l'entremise d'un sien ami, qui possédait un navire de commerce, à faire venir pour sa chapelle, une cloche, pas très grosse, pas très forte, mais jolie, sonore, argentine qui, dans toute la contrée appelait les colons, les défricheurs, les sauvages convertis et leur chantait à sa manière, les louanges du Bon Dieu.

Justement, ce matin-là, elle chantait de tout son cœur, la petite cloche ; c'était le jeudi saint et elle sonnait allègrement, joyeuse sans doute de la perspective du voyage à Rome, voyage que font tous les ans, comme chacun sait, toutes les cloches de l'univers catholique. Peut-être avait-elle un peu peur, la petite cloche, à l'idée d'entreprendre ce grand voyage mais elle chantait à pleine voix, bien contente tout de même.

Le Père Letallec, lui aussi, était content car il venait d'avoir une grande consolation. Il venait ce matin même de confesser pour les Pâques ce vieux sacripant de Martinet, un païen dont la cabane s'élevait vers l'est, à l'orée du bois et dont la conscience pas mal noire n'avait sûrement pas passé depuis au moins trente ans, à la lessive.

Et le père Letallec tout réjoui de ce succès savamment préparé depuis des semaines s'en allait vite vers sa chapelle pour y célébrer l'office du Jeudi Saint, et il lui semblait que sa chère cloche faisait écho à sa joie d'apôtre et sonnait le triomphe de la grâce.

Tout d'un coup il cessa de l'entendre. Il n'était plus maintenant qu'à un ou deux arpents du sanctuaire fait de troncs d'arbre à peine équarris. Il leva les yeux et vit une grande forme noire qui, dressée sur le pignon de la chapelle, arrachait du clocheton la petite cloche, l'élevait, et, d'un élan prodigieux, la lançait au loin dans le fleuve.

Pâques était de très bonne heure, cette année-là, l'hiver avait été long et rude, et, comme les brise-glaces étaient, en ce temps-là, chose totalement inconnue, les battures avaient été longtemps à se dégarnir, et la glace, charriée par les eaux grises, descendait encore en quantité.

La petite cloche alla heurter brutalement un gros glaçon ; elle rendit un son déchirant, douloureux comme une longue plainte et s'abîma dans le courant, brisée à jamais.

M. Letallec avait assisté stupéfait à cette scène rapide et demeurait atterré. De toute évidence c'était le malin qui furieux de la conversion de Martinet sur lequel il comptait, se vengeait à sa manière en détruisant la jolie cloche à laquelle le bon Père tenait tant.

Le missionnaire arriva au seuil du temple rustique et trouva Jean-Pierre son vieux bedeau, encore assis à terre où l'avait jeté la



secousse, regardant tantôt en l'air vers le clocher tantôt en bas vers la corde cassée, qu'il tenait à la main et ne comprenant rien à ce qui s'était passé.

M. Letaltec ne lui donna pas d'explication. Assuré que le bonhomme n'avait pas de mal, il alla se préparer et commença la messe.

Malgré ses efforts il ne put la dire sans distractions. Il songeait avec amertume à sa chapelle désormais muette, à sa chère cloche disparue. Au Gloria il eut une inspiration. Il s'adressa dévotement à Monsieur saint Michel, son patron, en qui il avait grande confiance ; il le supplia d'intervenir en sa faveur et de lui faire avoir une cloche, moyennant quoi ce lieu et cette chapelle seraient à perpétuité consacrés à son culte et à sa dévotion.

Le Vendredi Saint passa, l'aube du Samedi Saint éclata radieuse et triomphale. M. Letaltec s'affligeait à la perspective de ne pas entendre ce matin-là sonner sa cloche. Non pas qu'il eut perdu confiance, loin de là, mais parce qu'il fallait laisser au grand archange le loisir d'aviser.

Le bon Père commença l'office ; arrivé à la messe il eut un serrement de cœur angoissé. Il récita les premières prières, puis le *Kyrie*, puis, tout à coup au *Gloria*, on perçut dans le fond de l'église un tintement, timide d'abord et comme hésitant, plus fort ensuite et plus rapide jusqu'à devenir nerveux, rageur en quelque sorte.

M. Letaltec n'y tint plus. Tandis que le vieux Jean-Pierre, chantait comme il pouvait, et tout seul le *Gloria*, il quitta l'autel et s'en alla au fond de la chapelle. Alors il aperçut, dans l'ombre, le malin qui, contraint par saint Michel à réparer le dégat commis, avait dû apporter une autre cloche plus forte, plus belle, plus sonore encore que l'ancienne et la sonnait avec d'affreuses grimaces, tandis que, sur la campagne, sur les bois, sur le grand fleuve, s'en-volait joyeux l'alleluia vainqueur.

Et, selon la légende, c'est depuis lors qu'en Bellechasse, vis-à-vis de l'île d'Orléans saint Michel possède au Canada son sanctuaire où l'on vient l'honorer, le prier et en obtenir d'innombrables faveurs.

## Le dimanche des Rameaux

**D**ÈS le matin de cette journée, Jésus, laissant à Béthanie Marie sa mère, les deux sœurs Marthe et Marie-Madeleine avec Lazare, se dirige vers Jérusalem, dans la compagnie de ses disciples. La Mère des douleurs frémit en voyant son fils se rapprocher ainsi de ses ennemis, qui ne songent qu'à répandre son sang ; cependant ce n'est pas la mort que Jésus va chercher aujourd'hui à Jérusalem : c'est le triomphe. Il faut que le Messie, avant d'être attaché à la croix, ait été proclamé Roi dans Jérusalem par le peuple ; qu'en face des aigles romaines, sous les yeux des Pontifes et des Phariséens muets de rage et de stupeur, la voix des enfants, se mêlant aux acclamations de la cité, fasse retentir la louange au Fils de David.

Le prophète Zacharie avait prédit cette ovation préparée de toute éternité pour le Fils de l'homme, à la veille de ses humiliations : " Tressaille d'allégresse, fille de Sion, avait-il dit ; livre-toi aux transports de la joie, fille de Jérusalem ; voici ton Roi qui vient vers toi ; il est le Juste et le Sauveur. Il est pauvre, et il s'avance monté sur l'ânesse et sur le petit de l'ânesse." Jésus voyant que l'heure de l'accomplissement de cet oracle était venue, détache deux de ses disciples, et leur ordonne de lui amener une ânesse et un ânon qu'ils trouveront à quelque distance. Le Sauveur était déjà arrivé à Bethphagé, sur le mont des Oliviers. Les deux disciples s'empressent de remplir la commission de leur maître ; et bientôt l'ânesse et l'ânon sont amenés aux pieds du Sauveur.

Les saints Pères nous ont donné la clef du mystère de ces deux animaux. L'ânesse figure le peuple juif qui, dès longtemps, avait été placé sous le joug de la Loi ; "l'ânon sur lequel, dit l'Évangile, aucun homme n'était encore monté", représente la gentilité, que nul n'avait domptée jusqu'alors. Le sort de ces deux peuples se décidera d'ici à quelques jours. Pour avoir repoussé le Messie, le peuple juif sera délaissé ; en sa place Dieu adoptera les nations qui, de sauvages qu'elles étaient, deviendront dociles et fidèles.

Les disciples étendent leurs vêtements sur l'ânon ; alors Jésus, pour accomplir la figure

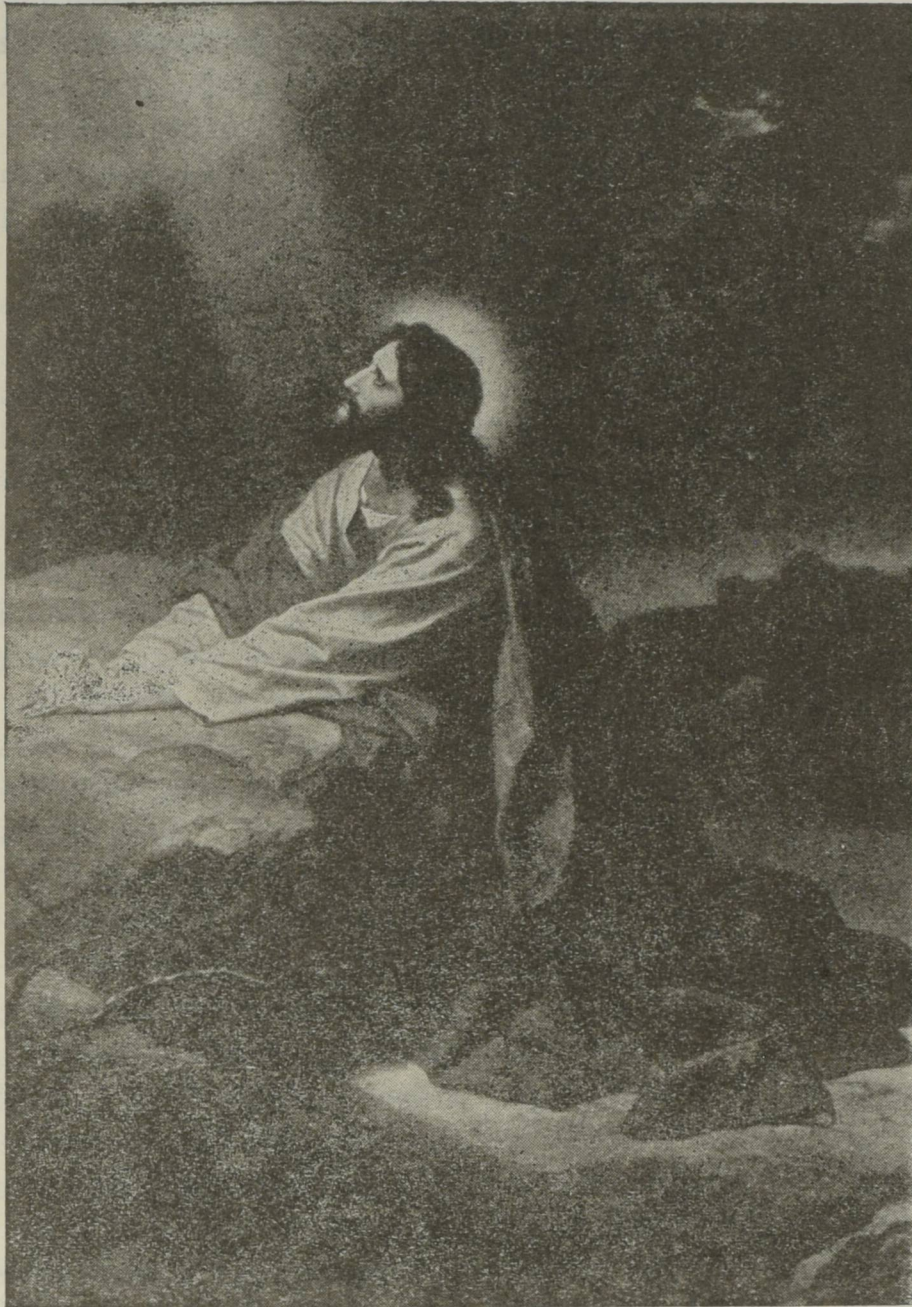


prophétique, monte sur cet animal, et se prépare à faire ainsi son entrée dans la ville. En même temps le bruit se répand dans Jérusalem que Jésus approche. Par un mouvement de l'esprit divin, la multitude de Juifs qui s'était réunie de toutes parts dans la cité sainte pur y célébrer la fête de Pâques, sort à sa rencontre portant des palmes et faisant retentir l'air d'acclamations. Le cortège qui accompagnait Jésus depuis Béthanie se confond avec cette foule que l'enthousiasme transporte ; les uns étendent leurs vêtements sur la terre qu'il doit fouler, d'autres jettent des branches de palmier sur son passage. Le cri d'Hosannah retentit ; et la grande nouvelle dans la cité, c'est que Jésus, fils de David, vient d'y faire son entrée comme Roi.

C'est ainsi que Dieu, dans sa puissance sur les cœurs, ménagea un triomphe à son Fils au sein même de cette ville qui devait, si peu de temps après, demander à grands cris le sang de ce divin Messie. Cette entrée fut un moment de gloire pour Jésus, et la sainte Église, comme nous l'allons voir tout à l'heure, veut que nous renouvelions chaque année la mémoire de ce triomphe de l'Homme-Dieu. Dans les temps de la naissance de l'Emmanuel nous vîmes les mages arriver du fond de l'Orient cherchant et demandant à Jérusalem le Roi des Juifs, afin de lui rendre leurs hommages et de lui offrir leurs présents ; aujourd'hui c'est Jérusalem elle-même qui s'élève comme un seul

homme pour aller au-devant de lui. Ces deux faits se rapportent au même but ; ils sont une reconnaissance de la royauté de Jésus-Christ : le premier de la part des Gentils, le second de la part des Juifs. Il fallait que le Fils de Dieu, avant de souffrir sa Passion, eût recueilli l'un et l'autre hommage. L'inscription que bientôt Pilate placera au-dessus de la tête du Rédempteur :

Jésus de Nazareth, Roi des Juifs, exprimera l'indispensable caractère du Messie. En vain les ennemis de Jésus feront tous leurs efforts pour faire changer les termes de cet écriteau ; ils n'y réussirent pas. "Ce qui j'ai écrit est écrit", répondra le gouverneur romain, dont la main païenne et lâche a déclaré, sans le savoir, l'accomplissement des Prophéties. Israël aujourd'hui proclame Jésus son Roi ; Israël bientôt sera dispersé, en punition de sa révolte contre le Fils de David ; mais Jésus, qu'il a proclamé, demeure Roi à jamais. Ainsi s'accomplissait à la lettre l'oracle de l'Ange parlant



NOTRE SEIGNEUR AU JARDIN DES OLIVIERS

*Tableau de Louis de Hofmann.*

à Marie, et lui annonçant les grandeurs du Fils qui devait naître d'elle : "Le Seigneur lui donnera le trône de David son aïeul, et il règnera sur la maison de Jacob à jamais." Jésus commence son règne sur la terre ; et si le premier Israël ne doit pas tarder à se soumettre à son sceptre, un nouvel Israël, issu de la portion fidèle de l'ancien, va s'élever, formé de tous les peuples de la terre, et offrir



au Christ un empire plus vaste que jamais conquérant ne l'a ambitionné.

Tel est, au milieu du deuil de la Semaine des douleurs, le glorieux mystère de ce jour. La sainte Église veut que nos cœurs se soulagent par un moment d'allégresse, et que Jésus aujourd'hui soit loué par nous comme notre Roi. Elle a donc disposé le service divin de cette journée de manière à exprimer à la fois **la joie et la tristesse** : la joie, en s'unissant aux acclamations dont retentit la cité de David ; la tristesse, en reprenant bientôt le cours de ses gémissements sur les douleurs de son Époux divin. Toute la fonction est partagée comme en trois actes distincts, dont nous allons successivement expliquer les mystères et les intentions.

La **bénédition des Palmes, ou des Rameaux**, comme nous disons au Canada, est le premier rite qui s'accomplit sous nos yeux ; et l'on peut juger de son importance par la solennité que l'Église y déploie. On dirait d'abord que le **Sacrifice** va s'offrir, sans autre intention que de célébrer l'anniversaire de l'entrée de Jésus à Jérusalem. Introït, Collecte, Épitre, **Graduel, Évangile, Préface** même se succèdent **comme pour préparer l'immolation de l'Agneau sans tache**, mais après le **Trisagion: Sanctus ! Sanctus !** l'Église suspend ces solennelles formules, et son ministre procède à la **sanctification** de ces mystiques rameaux qui sont devant lui. Les prières employées à leur **bénédition** sont éloquentes et remplies d'enseignements. Ces branches d'arbres, objet de la première partie de la fonction, reçoivent par ces oraisons, accompagnées de l'encens et de l'aspersion de l'eau sainte, une vertu qui les élève à l'ordre surnaturel, et les rend propres à aider la satisfaction de nos âmes, et à la protection de nos corps et de nos demeures. Les fidèles doivent tenir respectueusement ces rameaux dans leurs mains durant la procession, et à la messe, durant le chant de la Passion, et les placer avec honneur dans leurs maisons, comme un signe de leur foi, et une espérance dans le secours divin.

Il n'est pas besoin d'expliquer au lecteur que les palmes et les branches d'olivier, qui reçoivent en ce moment la bénédiction de l'Église, sont portées en mémoire de celles dont le peuple de Jérusalem honora la marche triomphale du Sauveur ; mais il est à propos de dire

quelques mots sur l'antiquité de cette coutume. Elle commença de bonne heure en Orient et probablement, dès la paix de l'Église, à Jérusalem. Déjà, au quatrième siècle, saint Cyrille, évêque de cette ville, atteste que le palmier qui avait fourni ses branches au peuple qui vint au-devant du Christ, existait encore dans les vallées de Cédron. Rien n'était plus naturel que d'en tirer occasion pour instituer une commémoration anniversaire de ce grand événement. Au siècle suivant, on voit cette cérémonie établie non plus seulement dans les églises de l'Orient, mais jusque dans les monastères dont les solitudes de l'Égypte et de la Syrie étaient peuplées. A l'entrée du carême, beaucoup de saints moines obtenaient de leur abbé la permission de s'enfoncer dans le désert, afin d'y passer ce temps dans une profonde retraite ; mais ils devaient rentrer au monastère pour le Dimanche des Palmes, comme nous l'apprenons de la Vie de saint Euthymius, écrite par son disciple Cyrille. En Occident, ce rite ne s'établit pas aussi promptement : la première trace que l'on en trouve est dans le Sacramentaire de saint Grégoire, ce qui donne la fin du sixième siècle, ou le commencement du septième. A mesure que la foi pénétrait dans le Nord, il n'était même plus possible de solenniser cette cérémonie dans toute son intégrité, le palmier et l'olivier ne croissant pas dans nos climats. On fut obligé de les remplacer par des branches d'autres arbres ; mais l'Église ne permet pas de rien changer aux oraisons prescrites pour la bénédiction de ces humbles rameaux, parce que les mystères qui sont exposés dans ces belles prières sont fondés sur l'olivier et la palme du récit évangélique, figurés par nos branches de buis ou de laurier.

Le second rite de cette journée est la procession célèbre qui fait suite à la bénédiction solennelle des Rameaux. Elle a pour objet de représenter la marche du Sauveur vers Jérusalem et son entrée dans cette ville ; et c'est afin que rien ne manque à l'imitation du fait raconté dans le saint Évangile, que les rameaux qui viennent d'être bénits sont portés par tous ceux qui prennent part à cette procession. Chez les Juifs, tenir en main des branches était un signe d'allégresse ; et la loi divine sanctionnait pour eux cet usage. Dieu avait dit au livre du Lévitique en établissant les fêtes des Taber-



nacles : " Le premier jour de la fête vous tiendrez dans vos mains des fruits pris sur les plus beaux arbres ; vous porterez des rameaux de palmier, des branches avec leur feuillage, vous en détacherez des saules du torrent et vous vous livrerez à la joie, en présence du Seigneur votre Dieu." C'est donc dans l'intention de témoigner leur enthousiasme pour l'arrivée de Jésus dans leurs murs que les habitants de Jérusalem, et jusqu'aux enfants, eurent recours à cette joyeuse démonstration. Nous aussi, allons au-devant de notre roi, et chantons Hosannah à ce vainqueur de la mort, à ce libérateur de son peuple.

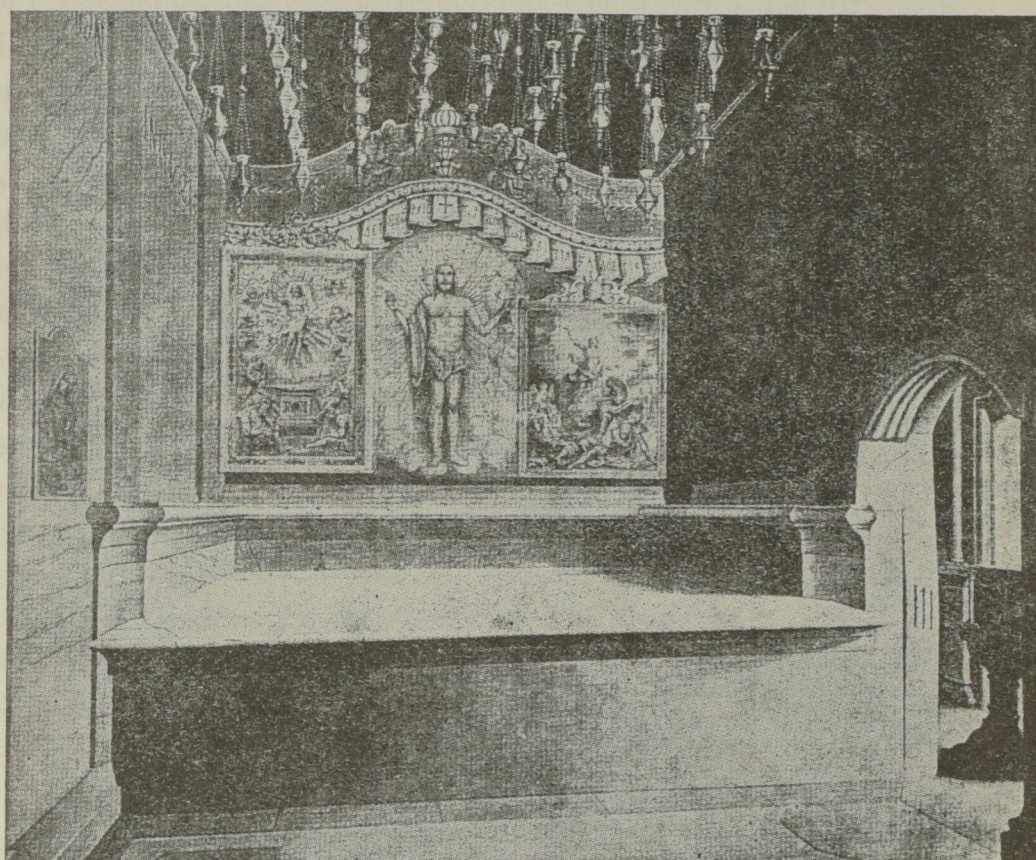
Au moyen-âge, en beaucoup d'églises, on portait avec pompe, à cette procession, le livre des Saints Évangiles qui représentait Jésus-Christ dont il contient les paroles. A un lieu marqué et préparé pour une station, la Procession s'arrêtait ; le diacre ouvrait alors le livre sacré et chantait le passage où l'entrée de Jésus dans Jérusalem est racontée. On découvrait ensuite la croix, qui jusqu'alors était demeurée voilée ; tout le clergé venait lui rendre solennellement ses adorations, et chacun déposait à ses pieds un fragment du rameau qu'il tenait à la main. La Procession repartait ensuite précédée de la Croix qui demeurait alors sans voile jusqu'à ce que le cortège fut rentré à l'Église. En Angleterre et en Normandie, dès le XI<sup>ème</sup> siècle, on pratiquait un rite qui représentait plus vivement encore la scène qui eût lieu, en ce jour, à Jérusalem. La Sainte Eucharistie était portée en triomphe à la Procession. L'Hérésie de Bérenger contre la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie venait d'éclater à cette époque ; et ce

triomphe de l'Hostie sacrée était un prélude lointain à l'institution de la fête de la Procession du Très Saint Sacrement.

Un usage touchant avait lieu aussi à Jérusalem, dans la Procession des Palmes, toujours dans la même intention de renouveler la scène évangélique qui se rapporte à ce jour. Toute la Communauté des Franciscains, qui veille à la garde des saints lieux, se rendait dès le matin à Bethphagé. Là, de Père Gardien de Terre-Sainte, en habits pontificaux, montait sur un ânon qu'on avait couvert de vêtements, et accompagné des religieux et des catholiques de Jérusalem, tous portant des palmes, il faisait

son entrée dans la ville et descendait à la porte de l'église du Saint Sépulcre, où la messe était célébrée avec la plus grande solennité. Depuis deux siècles environ, les autorités turques de Jérusalem ont interdit cette belle cérémonie, qui remontait aux temps du royaume latin de Jérusalem.

Nous avons réuni ici, selon



INTERIEUR DU SAINT-SEPULCRE — Le banc de pierre sur lequel Notre-Seigneur fut déposé, et qui, aujourd'hui, est recouvert de marbre, sert d'autel. Une porte basse fait communiquer le Tombeau avec la chapelle de l'Ange, qui sert de vestibule.

notre usage, les différents faits qui peuvent servir à élever la pensée des fidèles aux divers mystères de la liturgie ; ces manifestations de la foi les aideront à comprendre que, dans la Procession des Palmes, l'Église veut qu'ils honorent Jésus-Christ comme présent au triomphe qu'elle lui décerne aujourd'hui. Cherchons donc par l'amour "cet humble et doux Sauveur qui vient visiter la fille de Sion", comme parle le prophète. Il est là au milieu de nous ; c'est à lui que s'adresse l'hommage de nos palmes ; joignons-y celui de nos cœurs. Il se présente pour être notre Roi ; accueillons-le ; et disons à notre tour : Hosannah au Fils de David!

La fin de la Procession est marquée par une cérémonie empreinte du plus haut et du plus



profond symbolisme. Au moment de rentrer dans l'Église, le pieux cortège en trouve les portes fermées. La marche triomphale est arrêtée ; mais les chants d'allégresse ne sont pas suspendus. Une hymne spéciale au Christ-Roi retentit dans les airs avec son joyeux refrain, jusqu'à ce qu'enfin le sous-diacre, ayant frappé la porte avec le bâton de la Croix, cette porte s'ouvre, et la foule précédée du Clergé, rentre dans l'Église, en célébrant Celui qui est la Résurrection et la Vie.

Cette scène mystérieuse a pour but de retracer l'entrée du Sauveur dans une autre Jérusalem, dont celle de la terre n'était que la figure. Cette Jérusalem est la Patrie Céleste dont Jésus nous a procuré l'entrée. Le péché du premier homme en avait fermé les portes ; mais Jésus, le Roi de gloire, les a rouvertes par la vertu de sa Croix, à laquelle elles n'ont pu résister. Continuons donc de suivre les pas du Fils de David ; car il est aussi le Fils de Dieu ; et il nous convie à venir prendre part à son royaume. C'est ainsi que la Sainte Église, dans la Procession des Palmes, qui n'est d'abord que la commémoration de l'événement accompli en ce jour élève notre pensée jusqu'au glorieux mystère de l'Ascension, par lequel se termine au Ciel la mission du Fils de Dieu sur la terre. Mais, hélas ! les jours qui séparent l'un de l'autre ces deux triomphes du Rédempteur ne sont pas tous des jours d'allégresse, et la Procession ne sera pas plutôt terminée, que la Sainte Église, qui a soulevé un moment le poids de ses tristesses, n'aura plus qu'à faire entendre des gémissements.

La troisième partie de la fonction de ce jour est l'offrande de Saint Sacrifice. Tous les chants qui l'accompagnent sont empreints de désolation ; et pour mettre le comble au deuil qui signale désormais le reste de cette journée, le récit de la Passion du Rédempteur va être lu par avance dans l'Assemblée des fidèles. Depuis cinq à six siècles, l'Église a adopté un récitatif particulier pour cette narration du saint Évangile, qui devient ainsi un véritable drame. On entend d'abord l'historien qui raconte les faits sur un mode grave et pathétique ; les paroles de Jésus ont un accent noble et doux, qui contraste d'une manière saisissante avec le ton élevé des autres interlocuteurs, et avec les clameurs de la populace juive. Durant le chant de la Passion, tous

les assistants doivent tenir leur rameau à la main, afin de protester par cet emblème de triomphe contre les humiliations dont le Rédempteur est l'objet de la part de ses ennemis. C'est au moment où, dans son amour pour nous, il se laisse fouler sous les pieds des pécheurs, que nous devons le proclamer plus haut notre Dieu et notre Souverain Roi.

Tels sont les rites généraux de cette grande journée.

Ce dimanche, outre son nom liturgique et populaire de dimanche des Rameaux ou Dimanche des Palmes, est appelé aussi Dimanche d'Hosannah, à cause du cri de triomphe dont les Juifs saluèrent l'arrivée de Jésus. Nos pères l'ont nommé longtemps Dimanche de Pâques fleurie, parce que la Pâque n'est plus qu'à huit jours d'intervalle, et est aujourd'hui comme en floraison, et que les fidèles peuvent remplir dès maintenant le devoir de la communion solennelle. C'est en souvenir de cette appellation, que les Espagnols ayant découvert le Dimanche des Rameaux de l'an 1513, la vaste contrée qui avoisine le Mexique, lui donnèrent le nom de Floride. On trouve ce Dimanche appelé aussi Capitilavium, c'est-à-dire, lavetête, parce que, dans les siècles de la moyenne antiquité, où l'on renvoyait au Samedi-Saint le baptême des enfants nés dans les mois précédents, et qui pouvaient attendre cette époque sans danger, les parents lavaient aujourd'hui la tête de ces enfants, afin que le samedi suivant on pût avec décence y faire l'onction du Saint-Chrême. A une époque plus reculée, ce Dimanche dans certaines églises, était nommé la Pâque des Compétents. On appelait Compétents les catéchumènes admis au baptême. Ils se rassemblaient en ce jour à l'Église, et on leur faisait une explication particulière du Symbole qu'ils avaient reçu au scrutin précédent. Dans l'Église gothique d'Espagne, on ne le donnait même qu'aujourd'hui. Enfin, chez les Grecs, ce Dimanche est désigné sous le nom de Baïphore, c'est-à-dire Porte-Palmes.

DOM GUÉRANGER.

(*L'Année liturgique*).





## La confession

**T**OUS ceux qui reçoivent le sacrement de Pénitence dans de bonnes dispositions,— surtout après de longs égarements, sont unanimes à déclarer le bonheur et le soulagement que ces aveux du confessionnal leur font éprouver. Ce n'est pas seulement la paix qui rentre dans l'âme et lui communique cette tranquillité, cette sécurité, cette confiance, si douces après qu'on s'est vu ballotté par les passions, tourmenté par les suppôts de Satan, en proie au doute et à l'inquiétude, sinon à de véritables angoisses ; c'est une ivresse de joie, un avant-goût des délices du ciel.

Comment pourrait-on ne pas se réjouir ? On est venu coupable, on se sent justifié, rentré en grâce avec Dieu ; on est venu son ennemi, on se retire son enfant de prédilection ; on est venu couvert de la lèpre du péché, chargé de chaînes, marqué du signe de la réprobation, ayant déjà un pied en enfer et voilà qu'on est pur et blanc comme la neige ; le mal est guéri ; les fers sont brisés, les droits à l'héritage céleste sont reconquis... C'est une résurrection, une vie nouvelle. Et parfois même le corps en ressent un contre-coup singulier ; on est comme plus léger, comme rajeuni ; on dirait qu'on a des ailes ; on se trouve presque un autre homme. Et en effet, c'est l'homme surnaturel, l'aspirant à la gloire d'en haut qui a succédé à l'homme charnel et terrestre. Non, rien ne saurait rendre un tel bonheur.

La confession rend heureux ; mais ce n'est pas une confession quelconque qui a ce privilège : c'est seulement la bonne confession.

Que faut-il donc pour faire de bonnes confessions ?... Le voici.

### 1° — AVANT LA CONFESSION

La première chose à faire avant de se confesser, et cela toujours, c'est de prier. La confession est un acte surnaturel, c'est-à-dire qui dépasse les forces de la nature ; il exige donc le secours de Dieu, et ce secours, pour l'obtenir, il faut le demander. Commencez par vous recueillir ; élevez votre cœur à Dieu ; suppliez le Saint-Esprit de vous donner ses lumières pour connaître vos fautes, sa grâce

pour concevoir une douleur *surnaturelle* ; recommandez à la sainte Vierge, la grande action à laquelle vous vous préparez. En un mot, humiliez-vous et priez ; tout ceci du reste peut s'accomplir en très peu de temps, l'essentiel est de le faire sérieusement, et non d'une manière machinale et sans attention.

La seconde chose à faire c'est le *s'examiner*. Il n'est pas nécessaire pour cela de se mettre l'esprit à la torture ; mais d'un autre côté on ne peut pas se contenter d'un coup d'œil vague, superficiel et rapide sur la conduite qu'on a tenue depuis la dernière confession. Il faut, ou consulter un examen de conscience, ou chercher à se rappeler les fautes qu'on a pu commettre, d'abord sur chacun des commandements de Dieu et de l'Église, puis sur les péchés capitaux et les devoirs d'état. On ne doit pas perdre de vue qu'on pêche, non seulement par action, mais aussi par omission, et encore par pensée, par désir et par paroles ; que certaines circonstances notables changent parfois l'espèce du péché et doivent être confessés ; que le scandale donné à autrui en commettant une faute nous rend coupables d'une autre faute ; enfin qu'il faut, autant que possible, faire connaître le nombre de fois qu'on a commis chaque péché grave, ce qui peut s'indiquer en bloc, ou tant de fois par semaine, tant de fois par jour suivant les cas.

La troisième chose à faire, c'est de *s'exciter à la contrition*. Ce point est d'une nécessité absolue, et il est généralement trop négligé. Beaucoup de chrétiens sont dans cette illusion déplorable de croire que faire un acte de contrition, c'est en réciter la formule marquée dans le catéchisme. Dites-nous, si vous aviez désobéi gravement à un supérieur, iriez-vous, pour toute excuse, lui lire une formule de regret que vous auriez trouvée dans un livre ? Il dirait que vous vous moquez de lui, et il aurait raison. C'est la même chose à l'égard du bon Dieu. Votre cœur a péché, en donnant son consentement au mal, votre cœur doit concevoir la tristesse, la douleur, le ferme propos de ne plus retomber dans le péché : quelques mots prononcés du bout des lèvres ne sauraient suffire. Il faut donc réfléchir sur les *motifs de contrition* : la pensée du Calvaire, le Ciel que vous avez perdu, l'enfer que vous avez mérité, l'énormité de l'injure que vous avez faite à Dieu, et, sous l'impression de ces grandes



vérités, détester vos fautes, les haïr, les regretter, promettre sincèrement que vous les éviterez à l'avenir.

## 2°— AU MOMENT DE LA CONFESSION

Soyez recueilli, sans précipitation, sans curiosité, attendant patiemment que votre tour de vous confesser soit venu. Et lorsque vous êtes au confessionnal, après les prières d'usage, commencez l'aveu de vos fautes avec calme, sans trouble ni préoccupation. Certaines personnes trop timides ou trop impressionnables, sont parfois tout hors d'elles-mêmes quand elles ouvrent la bouche pour déclarer leurs fautes à un confesseur. Elles ne savent plus ce qu'elles font, la mémoire leur échappe, les expressions leur manquent ; elles voudraient aller vite et se trouvent interdites, incapables de se tirer d'affaire. Le démon jette le désarroi dans leur esprit, parce qu'il espère en profiter pour les empêcher de faire une confession complète. Si vous êtes à ces fortes impressions, rentrez un instant en vous-même avant de commencer et reprenez votre calme. N'allez pas d'ailleurs vous imaginer que votre confesseur soit un homme difficile et impatient qui ne pourra supporter un moment d'hésitation. Dès lors que vous faites votre possible, il vous encouragera et vous viendra volontiers en aide.

Mais ce qu'il y a de plus important, dans l'accusation des fautes, et d'absolument indispensable, c'est une *sincérité rigoureuse*. Ne cachez rien au prêtre, en qui vous devez voir toujours le représentant de Jésus-Christ. Une excellente pratique pour observer inviolablement cette loi si grave, c'est de commencer par accuser les péchés dont l'aveu vous est le plus pénible. Si vous tardez à les déclarer, le démon va redoubler d'efforts pour vous fermer la bouche, et vous vous exposez à faire une confession sacrilège. Dites bien vite ce qui vous fait peine et vous vous sentirez immédiatement soulagé et heureux. Enfin, si vous êtes embarrassé pour exprimer une faute, et que ce motif vous expose ou à la déguiser en vous servant d'expressions vagues et insuffisantes, ne manquez pas d'avertir votre confesseur. Dites-lui, et au plus tôt : " Mon père, quelque chose me gêne, mais je ne sais comment m'expliquer ;" ou encore : " Mon Père j'ai commis un péché qui me cause trop de honte, je n'ai

pas le courage de l'avouer, veuillez m'interroger." Le confesseur vous mettra alors sur la voie par des questions discrètes et prudentes. En un mot soyez sincère à tout prix : accusez comme certain, ce qui est certain, comme douteux ce qui est douteux ; si vous n'êtes pas tranquille au sujet d'une ancienne confession, découvrez simplement le motif de votre peine ; mais, sous aucun prétexte, ne quittez jamais le confessionnal avec une inquiétude de conscience.

Que nous voudrions persuader à tous nos lecteurs de se faire une loi absolue de cette sincérité, et cela coûte que coûte ! Hélas ! Le nombre des personnes qui cachent des fautes en confession est considérable, et c'est un affreux malheur, car il devient ensuite de plus en plus difficile de réparer ces confessions sacrilèges ; trop souvent, devant la mort même, on n'a pas le courage de faire des aveux complets, et l'on meurt en réprouvé !

Lorsque la confession est terminée, on doit écouter avec attention les avis que donne le confesseur, et recevoir avec respect l'absolution, en renouvelant du cœur, en même temps que de bouche, l'acte de contrition.

## 3°— APRÈS LA CONFESSION

Nous mentionnons simplement pour mémoire les deux principaux devoirs qu'il reste à remplir au pénitent et qui sont bien connus : accomplir la pénitence imposée et réparer les torts qu'on aurait causés au prochain.

Ainsi donc, chers lecteurs, confessez-vous ! C'est le secret de la paix et la condition du salut ; mais faites toujours de bonnes confessions, car celles-là seules produisent les heureux effets qui vous ont été rappelés et nous ouvrent les portes du ciel.

### Plus c'est petit

— Quelle triste mine, mon cher ! Vous est-il arrivé quelque accident ?

— Pas d'autres que les réclamations de mes créanciers.

— Vous devez de fortes sommes ?

— Non, mais beaucoup de petites..., et vous savez, les dettes, c'est comme les enfants, plus c'est petit, plus ça crie.





SUR LE SAGUENAY



# La question de l'avance de l'heure

POURQUOI LA PROVINCE DE QUÉBEC ET LA NOUVELLE-ANGLETERRE SE MONTRENT FAVORABLES AU PROJET

Cette année, s'est posée de nouveau la question de l'avance de l'heure, question qui a souvent été débattue dans le passé et qui semble cette année encore, devoir faire couler

beaucoup d'encre, sinon susciter maintes discussions entre les partisans et les adversaires du système suivi depuis un couple d'années pour économiser la lumière du jour. Les hommes d'affaires, les cultivateurs, les parents dont les enfants vont à l'école et surtout les chemins de fer, voudront faire valoir leur opinion dans le

règlement de la question. Ceux qui favorisent l'avance des horloges diront par exemple qu'en Angleterre, cette mesure fait économiser durant les mois d'été, pour \$2,000,000 de charbon; tandis que les cultivateurs apporteront comme argument contre le changement que les rosées du matin et l'heure de la traite des vaches ne peuvent être affectées par l'avance ou le recul de l'aiguille du cadran.

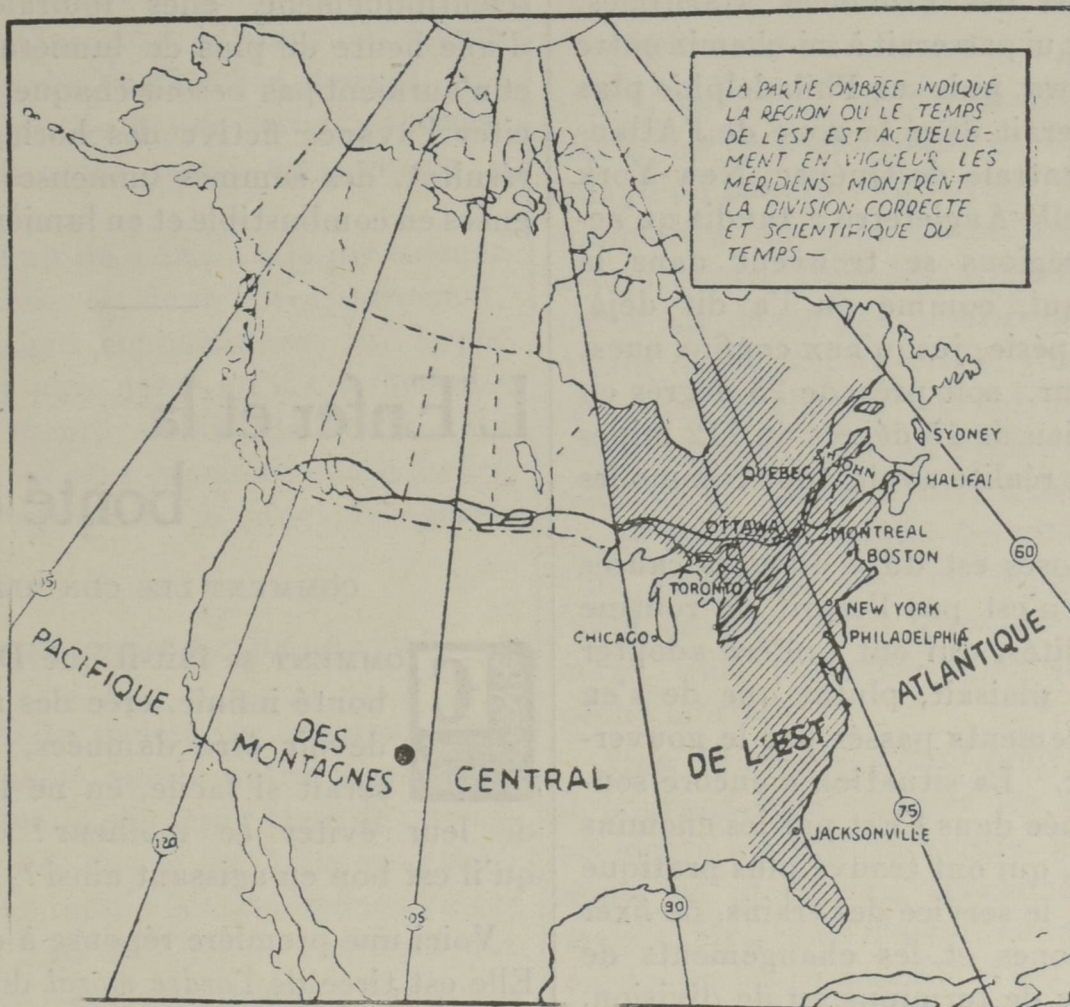
C'est dans l'Est du Canada cependant, ainsi que dans les états américains de l'Est, que le système de l'avance de l'heure est le plus en faveur, et voici pourquoi semble-t-il. On sait que le soleil parcourt le ciel de l'est à l'ouest et

que par conséquent l'heure de midi le suit dans son voyage. Mais pour faciliter le trafic des chemins de fer, les communications télégraphiques et la transaction des affaires en général, il a été jugé plus pratique de diviser le continent en zones transversales, dont chacune a la même heure sur toute son étendue. Chacune a donc son "temps type" (Standard) basé sur le Méridien qu'on a choisi et au-dessus duquel le soleil se trouve à midi. Ainsi en Canada, nous avons pour les Provinces Maritimes, le temps de l'Atlantique, pour la Province de Québec, de Rimouski et le province d'Ontario,

jusqu'à Fort-William, le temps de l'Est; ensuite pour une partie des prairies vient le temps Central, puis le temps des Montagnes et enfin le temps du Pacifique, pour une partie de la Colombie-Anglaise, jusqu'à la côte.

Chaque zone a sur celle qui la touche à l'Ouest une avance d'une heure, parce qu'elle reçoit la lumière du

soleil avant sa voisine. Or, pour ce qui concerne la zone de l'Est, celle-ci ayant une trop grande largeur, il s'ensuit que le "temps type" de zone s'écarte trop dans une de ses parties, du temps réel donné par le passage du soleil sur le méridien et que la journée solaire est mal distribuée sur le cadran. Comme la section qui se trouve ainsi frustrée est formée de la partie centrale de la province de Québec et des états de la Nouvelle-Angleterre, il n'est pas étonnant de constater que les réclamations pour le prolongement de la journée solaire viennent surtout des centres situés dans cette partie de la zone dite de l'est.





C'est en 1883, que sur l'initiative de l'Association des chemins de fers américains, le "temps type" fut adopté en Amérique. Le méridien de Greenwich en Angleterre, étant du consentement général, considéré comme base pour la division du temps autour du globe, les méridiens choisis pour séparer les zones de temps sur ce continent, furent placés respectivement à 60, 75, 90, 105 et 120 degrés à l'Ouest de Greenwich. Ainsi, le "temps type" de l'Atlantique devrait en théorie être reconnu sur toute la superficie de la zone située entre le 60ième et le 70ième méridien, c'est-à-dire depuis la côte est des Provinces Maritimes, jusqu'à une ligne qui passerait à mi-chemin entre Montréal et Ottawa, puis sur Philadelphie plus au sud et engloberait dans la zone de l'Atlantique la partie centrale de Québec, New-York et toute la Nouvelle-Angleterre ; tandis qu'actuellement ces régions se trouvent dans la zone de l'Est, qui, comme on l'a dit déjà, s'étend de la Gaspésie, jusqu'aux confins ouest du Lac Supérieur, soit près de 25 degrés ou 1,200 milles, au lieu de 15 degrés ou 712 milles qu'elle devrait en réalité avoir, tout comme les autres zones.

Cet état de choses est dû à diverses causes dont la moindre n'est pas l'esprit de routine de certaines localités, qui ont préféré adopter l'heure qu'il leur plaisait, plutôt que de s'en remettre aux règlements passés par le gouvernement à ce sujet. La situation a encore souvent été compliquée dans l'Est par les chemins de fer eux-mêmes, qui ont trouvé plus pratique et plus sûr pour le service des trains, de fixer les limites des zones et les changements de l'heure aux points de terminus ou de division, sans trop se soucier si ces points étaient poussés trop loin dans la zone étrangère. Certains états américains ayant voulu persister à garder les 75ième et 90ième méridiens comme limites de la zone de l'Est, il en est souvent résulté des frictions avec les chemins de fer, qui avaient besoin de plus d'élasticité pour la commodité de leurs services. Ensuite vint la demande pour l'économie de la lumière, au sujet de laquelle tout le monde fut loin de s'entendre. L'an dernier aux États-Unis, le Congrès refusa d'autoriser l'avance générale de l'heure, mais par contre, les états de New-York, et du Massachusetts favorisèrent le système. Afin de concilier les deux règlements, les chemins de

fer de la Nouvelle-Angleterre firent circuler leurs trains d'après l'heure normale, mais ils les avancèrent tous d'une heure ; ainsi un train qui effectuait son départ à 9h. a. m., quitta à 8h. a. m. et tout fut dans l'ordre. On fit de même en Canada, où laissées à leur propre initiative, une foule de municipalités et de grandes villes se montrèrent en faveur de l'économie de la lumière.

On peut facilement comprendre par cet exposé, que si la province de Québec et la Nouvelle-Angleterre faisaient partie de la zone de l'Atlantique, à laquelle elles appartiennent scientifiquement, elles jouiraient justement d'une heure de plus de lumière solaire le soir et n'auraient pas besoin chaque année de solliciter l'avance fictive des horloges, et comme résultat, des sommes immenses seraient épargnées en combustible et en lumière artificielle.

## L'Enfer et la bonté de Dieu

COMMENT LES CONCILIER ?

**C**OMMENT se fait-il que Dieu, qui est la bonté infinie, crée des âmes qu'il sait devoir être damnées, alors qu'il lui serait si facile, en ne les créant pas, de leur éviter ce malheur ? Peut-on dire, qu'il est bon en agissant ainsi ?

Voici une première réponse à cette difficulté. Elle est tirée de l'*ordre moral* dont Dieu est le gardien.

Je dis en effet que s'il était interdit à Dieu de créer les âmes dont il prévoit la perversité et la damnation, s'il était donc tenu par sa bonté ou par quelque autre raison que ce soit de ne créer et s'il ne créait en effet que des âmes sûres d'aller au paradis, il s'en suivrait certaines conséquences colossalement immorales auxquelles n'ont certainement pas pensé les partisans du "tout au ciel". J'en signale trois principales :

### 1° CONSÉQUENCE TRES IMMORALE

Les âmes créées dans cette hypothèse pourraient se dire très logiquement : " Dieu ne



peut me damner ; par conséquent la mort ne peut me saisir en état de péché mortel, mais seulement quand il me plaira de me repentir. Je puis donc vivre à ma guise." Et elles vivraient à leur guise, c'est-à-dire s'abandonneraient à tous les désordres.

Il s'en suivrait que ce beau monde destiné au Ciel, serait un monde de coquins, mille fois pires que ceux que nous voyons dans l'état actuel de la Providence, une sentine de tous les vices, vols, assassinats, et adultères.

Cette conséquence n'est nullement exagérée ; elle est même fatale, si l'on songe que *la plupart des hommes — du moins à certaines heures —* ne sont efficacement retenus dans le devoir que par la crainte des châtimens éternels. Si ce frein n'existait pas, le monde irait aux abîmes, et la certitude du salut serait UNE PRIME A L'IMMORALITÉ.

Et tout cela serait dû à Dieu, à la providence qu'il aurait établie et dont, nécessairement, les hommes auraient connaissance, par hypothèse d'abord, et puis parce qu'il est inadmissible qu'il leur mente en les menaçant d'un enfer inexistant. Cette première conséquence est grave : en voici une seconde plus grave encore.

### 2° CONSÉQUENCE BIEN PLUS GRAVE !

Toute cette belle société de coquins, mille fois plus abominable que la nôtre, serait sûre par hypothèse, quand elle serait lasse de crimes, saturée de volupté, recrutée de tous ses excès, d'aller jouir d'une infinie béatitude dans l'éternité. Elle s'en irait au Ciel en chantant des airs bachiques, en riant, en dansant. Pourquoi pas ? Elle aurait son billet d'entrée. Saint Pierre devrait en ouvrir les portes toutes grandes à tout venant. Elle s'en irait en blasphémant, — Pourquoi pas ? — chanter le Dieu de bonté et d'amour dans les siècles des siècles. En vérité, Dieu peut-il tolérer cet état de choses ? Serai-ce juste et moral ?

### 3° CONSÉQUENCE PLUS EXTRAORDINAIRE !

Si Dieu ne pouvait créer que des âmes infaillement destinées au ciel, l'homme, sûr de son salut, pourrait *rester sur la terre à commettre le crime aussi longtemps qu'il lui plairait*, en défiant Dieu et la mort.

En effet, si je dois nécessairement être sauvé, Dieu ne peut me frapper en état de péché mortel : mais, s'il me plaît à moi de rester indéfiniment dans cet état, je tiens toute la puissance divine en échec. Dieu sera lié et impuissant, condamné à me regarder commettre mes crimes, pendant cent ans, cinq cents ans, dix mille ans, comme il me plaira, jusqu'à ce que, en me repentant, je lui rende le pouvoir de me faire mourir.

*Il y aurait là un joli secret de longue vie*, qui permettrait de vivre plus longtemps que Mathusalem ; bien plus, un vrai secret d'immortalité, un moyen de se moquer de Dieu impunément et indéfiniment.

*Il y aurait là en particulier une assurance tout à fait originale contre les accidents mortels.* Quand on partirait en voyage, on n'aurait qu'à commettre un gros péché mortel pour être assuré contre tous les accidents, puisque on serait sûr de ne pas mourir en état de péché. Avant de monter en avion, vite un péché mortel : pas de chute ! Avant de mettre le pied sur un bateau, vite un péché mortel : pas de naufrage ! Avant d'aller à la guerre, vite un péché mortel : nargue des obus et des balles ! Une armée en état de péché mortel serait invulnérable ! Quel parachute, quel paratonnerre, quel paragrêle, quel paraballe que le péché mortel !

Ainsi, Dieu aurait tout pouvoir sur les *justes*, il pourrait leur envoyer les maladies et les accidents mortels, incendies, naufrages, chutes dans les précipices, écrasements par l'automobile, etc., mais il serait complètement désarmé contre les *pêcheurs* ! Tout cela est absurde, mais découle logiquement de l'hypothèse de la création et de la mort limitées aux seuls élus !

### VAINES ÉCHAPPATOIRES

Il n'y aurait que deux moyens d'échapper à ces conséquences : or ils sont inadmissibles.

Le premier serait de supprimer la liberté. Mais ce serait supprimer le bien en même temps que le mal, arracher le bon froment avec la mauvaise herbe ; il n'y aurait plus de coquins, mais plus de justes ni de saints ; plus de blasphèmes, mais plus de chant d'amour ; on aurait fermé avec la même clef le ciel et l'enfer.



Le second moyen serait de supprimer l'enfer, mais en laissant planer sa menace sur l'humanité! Mais c'est encore inadmissible. Ce serait contraire à l'hypothèse, admise par Dieu et par l'homme, que l'enfer répugne à la bonté infinie. Ce serait ensuite un mensonge indigne du Créateur : il ferait comme les parents qui menacent leur enfant de croquemitaine ; il serait lui-même le croquemitaine. Cette échappatoire est puérile, il s'agit ici de parler à la raison et de dire la vérité.

On voit donc que Dieu n'est pas limité à cette création, il créa des âmes libres. Il doit pouvoir les menacer de l'enfer et, pour pouvoir les en menacer sans mensonge ni comédie, il doit pouvoir damner. A ces âmes d'user sagement de leur liberté pour ne pas tomber dans l'abîme.

#### RAISON MÉTAPHYSIQUE

La raison que je viens de développer jusqu'ici est une raison *a posteriori*, c'est-à-dire tirée des conséquences immorales et absurdes qu'aurait la création limitée aux élus.

En voici une autre qui parle peut-être moins à l'imagination et au sentiment, mais qui est cependant la vraie raison métaphysique et *a priori* ; elle s'appuie sur la liberté de Dieu et la responsabilité de l'homme.

Dieu doit être libre d'une liberté infinie. Sa liberté comme tous ses attributs, ne peut être bornée que par le mal, c'est-à-dire qu'il n'y a que le mal qu'il ne puisse faire.

Mais en créant des âmes libres de se sauver ou de se damner, en créant, par suite, dans ce nombre, des âmes qu'il sait devoir effectivement aller en enfer, Dieu ne fait pas le mal, il le permet et il ne fait que le bien. La raison en est obvie.

En effet, il donne à ces âmes l'être qui est un bien, la liberté qui est un bien, malgré ses imperfections et sa défectibilité. Cette défectibilité est inhérente à la liberté créée. L'action de Dieu se borne donc à des bienfaits ; elle est bonne en elle-même et intrinsèquement.

Si l'homme abuse de sa liberté pour commettre le crime, s'il s'y obstine, il mérite par là un châtement éternel : mais lui seul en est responsable : *Perditio tua, Israël!* Ta perte vient de toi, Israël ! Le mal vient du pécheur et non de Dieu, car Dieu lui donne toutes les

grâces nécessaires pour éviter le péché ou s'en repentir. Il serait contre l'ordre et la droite raison que la *méchanceté de l'homme limitât la puissance de Dieu* et qu'elle liât les mains du Créateur.

A ceux qui plaidaient contre la peine de mort, prétendant qu'il faut toujours respecter la vie humaine, Alphonse Karr ripostait spirituellement : "Commencez, Messieurs les assassins !" De même, Dieu pourrait dire à ceux qui se plaignent de l'enfer comme d'un mal : "Commencez, Messieurs les pécheurs, ne faites pas de mal et il ne vous en sera pas fait."

(Revue des Objections).

## La puissance de Marie

**I**L APPARTIENT à la presse catholique de publier les miracles de Lourdes. Il y a dans ces faits divins une grande leçon de surnaturel qu'il ne faut jamais se lasser de prêcher au monde, trop souvent emporté aujourd'hui loin de la vérité par le formidable courant d'erreurs, que charrient partout un si grand nombre de journaux et par la folie des amusements du siècle.

La *Croix* de Paris faisait part récemment à ses lecteurs de la guérison miraculeuse, à Lourdes, de Mlle Martha Maton, de Furnes (Belgique), guérie dans la piscine, le mercredi 20 août 1919, de la tuberculose pulmonaire et abdominale et de coxalgie droite. Laisons parler les documents tels que cités par la *Croix* :

"Mlle Martha Maton est arrivée à Lourdes le mardi 19 août 1919 avec un certificat de M. le Dr Hottlet conçu en ses termes.

"Je, soussigné, médecin directeur du sanatorium *Elisabeth de Belgique*, de Chanay (Ain), certifie que Mlle Maton (Martha), de Furnes, se trouve actuellement en traitement à l'établissement, sous ma direction, depuis le 6 juin 1918, pour *tuberculose pulmonaire bien caractérisée, aux deux sommets, surtout au sommet droit, compliquée de péritonite tuberculeuse avec ascite.*— Chanay, le 16 août 1919.— Signé : Dr Hottlet."

"Ému de la guérison dont, quelques jours plus tard, Mlle Maton fut favorisée à Lourdes,



le médecin adressait, à son sujet le 10 septembre suivant, un rapport des plus détaillés au Bureau des constatations de Lourdes. Aussi nous bornerons-nous à en donner ici le résumé :

“ Maton (Martha), née à Furnes le 17 février 1898, sans profession, constitution médiocre, tempéramment lymphatique.

“ Dès l'âge de quatorze ans, elle ressentit des douleurs abdominales, qui, bientôt, furent suivies de premières souffrances au niveau de la hanche droite. Dans la suite, ces douleurs devinrent plus vives. Il s'y ajouta du gonflement articulaire et, vers le mois d'avril 1919, une *coxalgie aiguë* était confirmée, avec un cortège de symptômes et *un raccourcissement du membre inférieur qui atteignait dix centimètres*.

“ Entre temps, au début de juin 1914, fièvre typhoïde grave, qui dura neuf semaines et dont la convalescence, très longue, fut suivie d'anémie et de faiblesse générale prononcée.

“ En février 1915, récidive de fièvre typhoïde, pendant laquelle, sous la menace des bombardements de sa cité, la malade dut être transportée, d'abord à l'hôpital Saint-Idesbald, de Furnes puis huit jours plus tard, à l'hôpital belge de Montreuil-sur-Mer.

“ A Montreuil après un alitement de quatre mois, crise aiguë d'appendicite. Le Dr Joulet, médecin directeur, pratiqua *in extremis* l'opération à chaud (10 juillet 1915), mais l'intervention est abrégée et limitée au seul enlèvement de l'appendice, à cause d'une syncope grave et des désordres abdominaux complexes que le chirurgien constata.

“ Peu de temps après, les lésions latentes au deux sommets pulmonaires se mirent à évoluer rapidement, et la malade fut placée dans la salle de l'hôpital de Montreuil réservée aux tuberculeux. La toux opiniâtre et continuelle, la température élevée qui atteignait, presque chaque jour, 39 à 40 degrés, en même temps que des crises douloureuses abdominales, amenèrent vers novembre 1915, un tel dépérissement, que l'on dut abandonner le projet du transfert de Mlle Maton dans un sanatorium.

“ Ce n'est qu'en juin 1918, après des alternatives d'améliorations et d'aggravation, qu'à la faveur d'une accalmie, son renvoi au sanatorium Elisabeth, de Chanay (Ain), fut effectué.

“ A son arrivée dans l'établissement, les lésions pulmonaires, localisées aux deux som-

mets, plus à droite qu'à gauche, affectent une allure subaiguë, et l'état reste à peu près stationnaire jusqu'au début de septembre 1918. Notons, à cette date, une atteinte de grippe broncho-pulmonaire, compliquée d'une recrudescence des troubles gastro-intestinaux.

“ En décembre de la même année, nouvelle localisation tuberculeuse, qui se dénonce par le caractère paroxystique des manifestations abdominales, douleurs, vomissements, ballonnements du ventre et épanchement péritonéal : c'est la péritonite définitivement installée. Les douleurs sont si fréquentes et si aiguës, qu'il faut jusqu'à six ou huit injections de morphine par vingt-quatre heures pour les calmer.

“ *Le cas, cette fois, apparaît comme désespéré* : la malade reste des mois entre la vie et la mort, difficilement alimentée uniquement de café et de lait avec quelques biscuits ; la température vespérale atteint souvent 40 degrés, au moment des paroxysmes. Le traitement palliatif est désormais jugé seul indiqué. L'épanchement ascitique progresse lentement, jusqu'à refouler le diaphragme et le cœur (évanouissements, dyspnée), et tout autre position que la position couchée est impossible.

“ La ponction du péritoine, qui s'imposait, n'eut pas lieu parce que le départ pour Lourdes fut brusquement précipité.

“ Aussi est-ce dans les conditions les plus pitoyables, dans un *état* des plus précaires, et considéré comme *entièrement désespéré* que, le 17 août 1919, la pauvre patiente, à sa demande expresse, sur son désir formel, rendant vaines nos protestations, fut embarquée pour Lourdes, sous la garde de deux de nos religieuses. Ses souffrances, par ailleurs, étaient si pénibles que la malade demandait, non pas à guérir, mais à mourir.”

Après la lecture de ce rapport, si clair, il semble qu'il ne puisse y avoir aucune hésitation ni aucun doute : l'implacable tuberculose avait envahi, chez Mlle Maton, non seulement les poumons, mais encore le péritoine et l'articulation de la hanche. Deux de ces localisations étaient arrivées à leur ultime période, celle où la science humaine est obligée de se déclarer impuissante.

Le jour même de son arrivée à Lourdes, le mardi 19 août, à 4 heures du soir, Martha Maton, *qui n'avait pas quitté son lit depuis neuf mois*, fut plongée dans la piscine. On l'en reti-



ra d'une extrême faiblesse. Le lendemain, 20 d'août, elle fut portée à la Grotte, pour entendre la sainte messe, mais les religieuses qui l'accompagnaient ne voulurent pas la présenter, ce matin-là, aux piscines tellement elle était accablée et faible. Ce n'est que l'après-midi qu'on l'y conduisit.

*A peine plongée dans l'eau miraculeuse* Martha ressentit de vives douleurs dans l'abdomen et perdit connaissance. Quand elle revint à elle, résistant aux efforts des dames baigneuses, qui voulaient la retenir par prudence, et poussée par une force irrésistible, elle se dressa et voulut marcher.

Transportée au Bureau des constatations, elle s'est de nouveau relevé et a marché sans difficulté, et l'un des médecins présents, chargé de l'examen, attestait qu'à ce moment "la malade ne présentait plus d'ascite ni de douleurs abdominales."

Le lendemain, jeudi 21 août, dans un complément d'observation, les médecins experts notèrent que le sommet du poumon droit, en avant, présentait encore des traces d'induration et qu'il existait des frottements péritoneaux dans la fosse iliaque droite. La hanche droite n'était plus le siège d'aucune douleur, et le raccourcissement du membre inférieur droit, *de dix centimètres* était réduit à *trois centimètres*.

C'est debout, recouvrant rapidement ses forces et sa santé, que Mlle Martha Maton retourna au sanatorium belge Elisabeth, à Chanay (Ain).

"Depuis ce moment, écrit le Dr Hottlet, à qui, une fois de plus, nous allons laisser la parole, Mlle Maton n'a plus éprouvé ni gêne ni douleur, et toutes les fonctions sont redevenues absolument normales.

"Les examens répétés auxquels elle a été soumise après son retour ont démontré, à toute évidence, que le fonctionnement de tous les organes thoraciques et abdominaux est redevenu à la norme la plus satisfaisante. Le poid augmente parallèlement au relèvement progressif de la nutrition générale. De 38 kilos, il a passé à 42 kilos en quinze jours. Les progrès continuent, en même temps que la marche devient de plus en plus aisée et facile.

"Cette enfant privilégiée déborde d'une infinie reconnaissance envers Marie, la bonne Vierge de Lourdes qui l'a guérie de tant de maux, d'une façon aussi merveilleuse.

"Quant à la science, en lutte depuis tant d'années contre cette pathologie aussi complexe que déconcertante, elle ne peut que s'incliner humblement devant l'évidence du miracle accompli".

"Chanay, le 15 septembre 1919.

"Sanatorium Elisabeth.

"Le médecin directeur : HOTTLET."

Il y a un an que le médecin du sanatorium Elisabeth attestait que l'amélioration, extraordinaire par sa soudaineté, constatée à Lourdes s'affirmait rapidement et complètement, pendant les quinze premiers jours. Depuis lors, toute trace des anciennes lésions a disparu, et le temps a si bien confirmé la guérison, que, le 24 juin 1920, nous recevions de Martha Maton, rentrée en Belgique, son pays natal, la lettre suivante :

"Dix mois sont déjà passés, depuis ma guérison complète par la Sainte Mère de Lourdes. Vous vous rappelez encore, Monsieur le docteur, la malade (ou bien la guérie) avec les deux Sœurs Franciscaines du sanatorium de Chanay.

"Je ne puis retourner à Lourdes, cette année: d'abord la cherté du voyage, ensuite mon entrée prochaine au couvent des Franciscaines, à Poperinghe (la date en est fixée au 8 juillet, dans huit jours).

"Depuis ma guérison, obtenue à Lourdes le 20 août dernier, je n'ai plus senti aucun malaise. Je me trouve très bien portante et j'ai augmenté en poids, *de 38 kilos* à *62 kilos*. Le Dr Vandembulke, qui m'a auscultée plusieurs fois, ne trouve plus rien de toutes mes maladies. Je me sens moi-même très bien guérie, et six semaines après ma guérison j'ai commencé à travailler, comme je le fais encore tous les jours maintenant.

"Je vous enverrai un certificat du docteur.

"Faites un petit bonjour à la Grotte pour moi, s'il vous plaît.

"Veuillez agréer, Monsieur le docteur, etc

MARTHA MATON,

"avenue Hansens, 1,  
Furnes."

Nous transcrivons ci-après le certificat rédigé par M. le Dr Vandembulke à la date du 15 juillet 1920 :



“ Je soussigné, certifie avoir examiné la nommée Martha Maton, à la date du 25 juin 1920, et avoir constaté que, jouissant d'une belle santé, elle ne présente aucun symptôme de maladie.

“ Furnes, le 5 juillet 1920.

Dr VANDENBULKE. ”

Le Dr Hottlet, directeur du sanatorium Elisabeth, installé en France par le ministère de l'Intérieur de Belgique, s'incline devant la guérison extraordinaire de Mlle Martha Maton.

Cette jeune fille avait les poumons et le péritoine rongés par le bacille tuberculeux ; son membre droit était réduit à une complète impotence par la coxalgie ; elle était arrivée à la période dernière de la cachexie ; elle ne quittait pas son lit de douleur depuis neuf mois. Or, subitement, elle s'était mise à marcher,

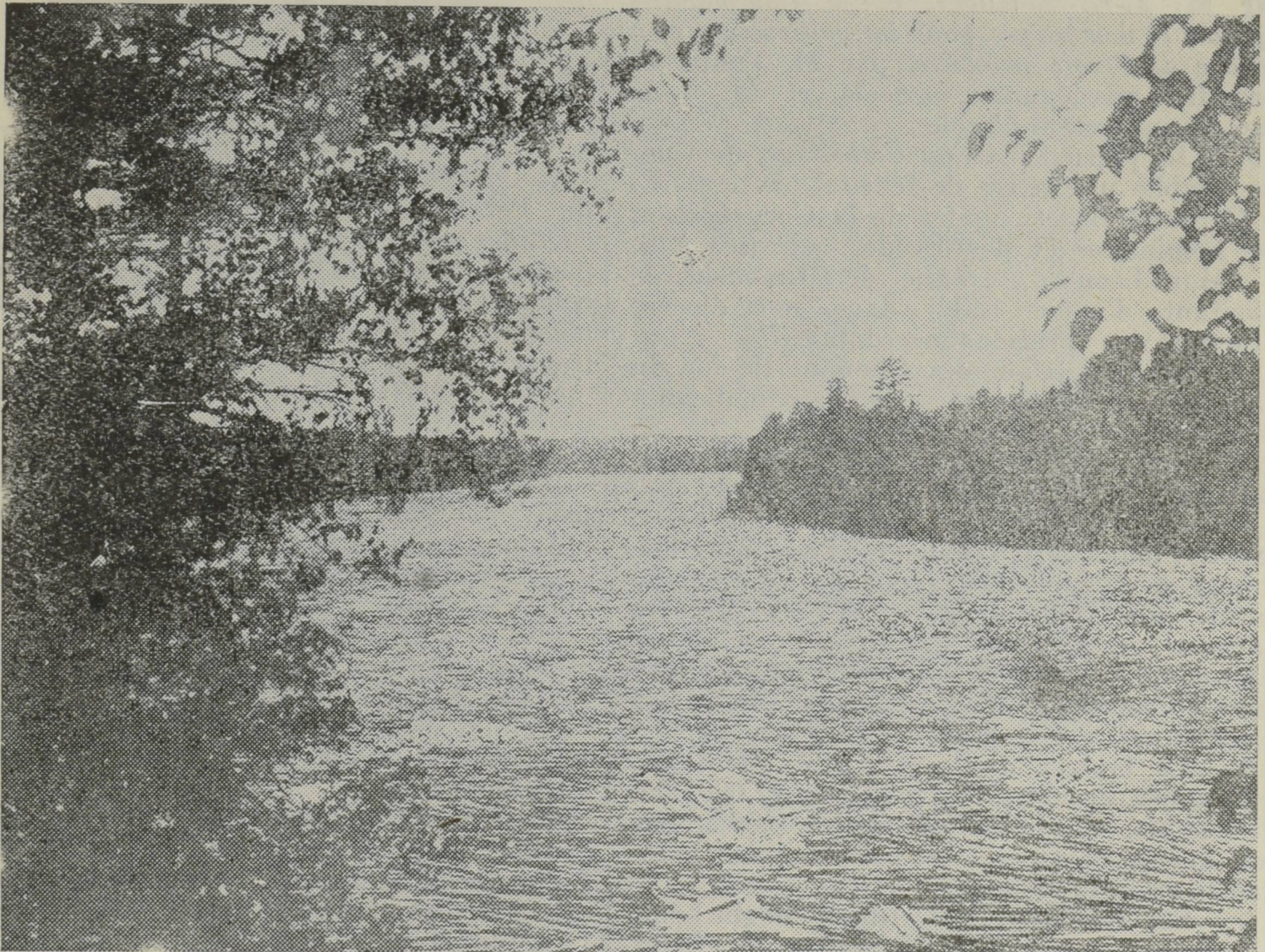
à renaître à l'existence ; toutes ses lésions pulmonaires et abdominales ont totalement disparu en quinze jours à la suite de deux bains dans la piscine de Lourdes, au point que six semaines après, Mlle Maton avait repris une existence normale.

Nous ne pouvons que nous incliner aussi humblement que notre confrère et conclure avec lui qu'une telle guérison n'a pas été obtenue par un processus naturel ; qu'elle dépasse les limites de la science, et que rien, en dehors d'une intervention surnaturelle, ne peut expliquer un retour à la santé si complet, si rapide et si persistant.

Notre-Dame de Lourdes, le 10 juillet 1920.

Dr MARCHAND,

Vice président du Bureau des constatations médicales de Lourdes.



LE FLOTTAGE DU BOIS SUR NOS RIVIERES CANADIENNES.



# EPHEMERIDES CANADIENNES

FÉVRIER 1921

1 — A Québec, au Manège militaire, s'ouvre une exposition avicole où l'on peut voir des sujets venant des quatre coins de notre province. On y admire surtout plusieurs spécimens de la poule canadienne "Chanteclerc", une création du Frère Wilfrid, de la Trappe d'Oka. M. le Dr Sylvio Lafortune, président de l'Association Avicole provinciale, sera à Québec, le 3 février, et présidera les séances de l'Association provinciale qui doivent se tenir dans notre ville, ce jour là.

2 — A l'Hôtel du Parlement de Québec a lieu la réunion du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique. Tous les évêques de notre province y assistent à l'exception de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, actuellement indisposé. On y approuve le *Système Bélanger d'écriture commerciale pratique*, par M. J.-E. Bélanger, et la *Comptabilité agricole et domestique pour les cultivateurs et à l'usage de l'école primaire*, par M. l'abbé P. Grodin, missionnaire agricole, et M. J.-A. Paquin, inspecteur d'école.

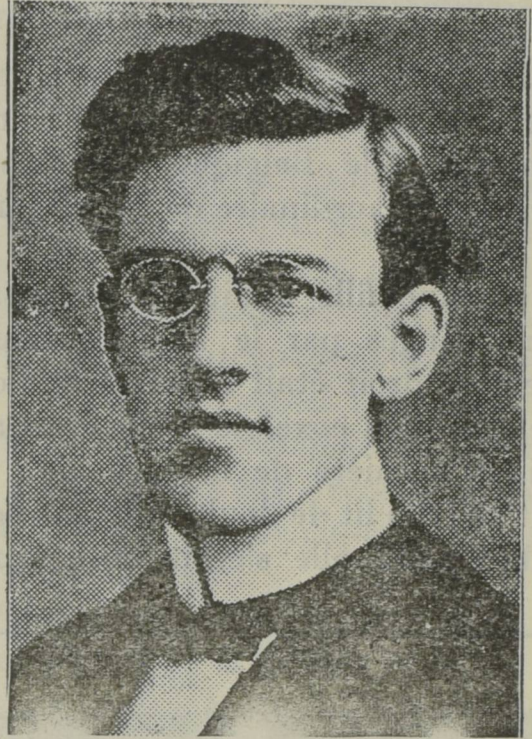
3 — Le journal *l'Action Catholique*, de Québec, publie une lettre de félicitations de S. E. le Cardinal Bisleti, préfet de la Congrégation des Séminaires et des Études, adressée à S. G. Mgr Léonard, évêque de Rimouski, le félicitant d'avoir établi dans son diocèse "l'œuvre des vocations sacerdotales."

— La Commission des Chemins de fer du Canada accorde aux messageries canadiennes l'autorisation d'élever leurs taux de 20, 25 et 30 p. c., selon les cas, à partir du 9 février courant.

4 — Sir William Price, de Québec, le président de l'importante Compagnie Price fonde une bourse de \$25,000 en faveur de l'Université Laval. Sir William Price et Sir Georges Garneau seront les administrateurs de ce capital, dont les revenus seront employés par notre Université à l'encouragement des études scientifiques.

5 — Le budget de la province d'Ontario, cette année, accuserait un déficit de \$2,000,000, attribuable, dit-on, en très grande partie, aux frais que la Province a dû encourir pour atténuer la crise du chômage.

6 — Son Eminence le Cardinal Bégin bénit solennellement la nouvelle église du Saint Cœur de Marie, rue Grande-Allée, Québec, tenue par les RR. Pères Eudistes. Cette église avait été inaugurée à Noël de l'année dernière.



M. LE DOCTEUR SYLVIO LAFORTUNE

7 — Dans l'élection complémentaire fédérale de Peterboro-Ouest, Ontario, M. Gordon, candidat de l'Opposition libérale, l'emporte par une très forte majorité sur son principal concurrent, M. Denne, candidat du gouvernement. Cinq candidats y briguaient les suffrages des électeurs.

8 — A Québec, après une courte maladie, décède l'hon. L.-P. Pelletier, juge de la Cour d'Appel, à l'âge de 64 ans.

9 — A la Chambre d'Assemblée du Parlement de Québec, l'hon. Mitchell, trésorier provincial, donne lecture de la nouvelle loi du gouvernement concernant les liqueurs alcooliques.

— La *Catholic Truth Society* du Canada, dont le siège principal est à Toronto, transmet au Premier Ministre fédéral, M. Meighen, une énergique protestation contre tout projet de législation favorable au divorce, devant notre Parlement fédéral.

10 — A l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang, décède Mgr Lionel-Saint-Georges Lindsay, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, chanoine primicier du Chapitre Métropolitain de Québec. Le défunt était âgé de 71 ans et 8 mois.

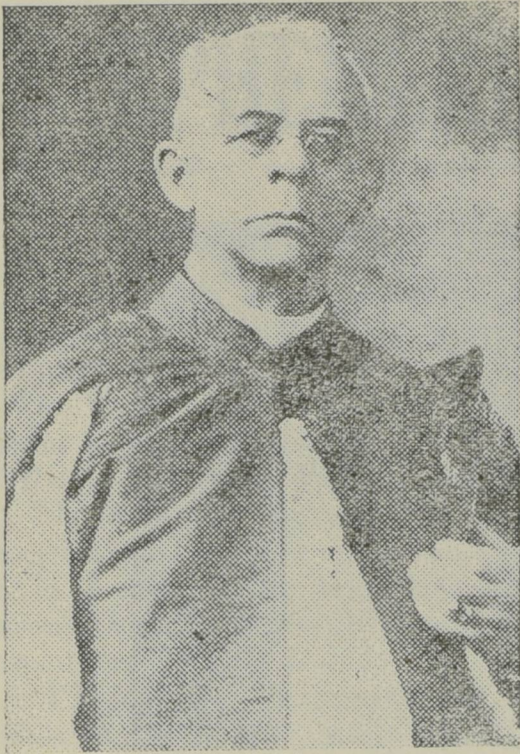
— A une assemblée de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec on propose la construction dans notre ville d'un *Monument National*, dans le genre de celui de la ville de Montréal.





L'ÉGLISE DU SAINT-CŒUR DE MARIE DE QUÉBEC





MGR L.-ST-GEORGES LINDSAY, P.D.

11 — Il paraît à peu près décidé que les travaux de construction du nouveau tronçon du C. P. R. au Témiscamingue commenceront le 17 mars prochain.

13 — M. l'abbé Thellier de Poncheville ne peut arriver à temps à Montréal pour ouvrir la station quadragésimale à l'église Notre-Dame. Il est remplacé par M. l'abbé Perrin, curé de Notre-Dame. Une tempête qu'a subie le paquebot sur lequel il faisait la traversée, a été la cause du retard du célèbre prédicateur, qui n'est arrivé à Montréal que lundi matin.

14 — A Ottawa, dans la salle du Sénat du nouvel Hôtel du gouvernement, s'ouvre la cinquième session du treizième parlement canadien.

15 — L'honorable sénateur Webster, représentant la division Stadacona au sénat Canadien, parle en français devant cette chambre sur l'adresse en réponse au Discours du Trône. Il tient, dit-il, à rendre cet hommage à la langue de la majorité dans la province à laquelle il appartient.

16 — Le R. Père Georges-Etienne Villeneuve, O.M.I., est nommé supérieur provincial des Oblats, dans l'est du Canada, en remplacement du R. Père Guillaume Charlebois.

17 — Le gouvernement fédéral nomme deux nouveaux sénateurs. M. John Stanfield, de Colchester, N.-E., ancien whip en chef du parti conservateur, succède à feu le sénateur Dennis, et M. J.-A. MacDonald, de Moncton, N.-B., remplace M. McSweeney. M. McDonald est catholique.

— M. L.-J. Gauthier, député de St-Hyacinthe, Rouville, se sépare de ses anciens collègues libéraux de la Chambre dans un discours retentissant.

— M. Art. Sauvé, chef de l'Opposition Provinciale, crée une sensation à la Chambre, lors de la discussion du Bill des Liqueurs, en prétendant que des députés seraient coupables d'avoir fait le commerce illicite des *boissons alcooliques*.

— On se prépare à célébrer à Québec, en juin prochain, le cinquantenaire du retour des Zouaves pontificaux canadiens. Cette fête coïncidera avec la réunion plénière des Zouaves du Canada à Québec.

19 — Le gouvernement fédéral nomme quatre nouveaux juges : MM. Adjutor Rivard, de Québec et Alphonse Bernier, de Lévis, qui siégeront à la Cour du Banc du Roi ; l'hon. Albert Sévigny, de Québec, et Pierre D'Auteuil, de la Malbaie, qui seront juges de la Cour Supérieure.

21 — Un incendie détruit la remise des tramways électriques de Lévis et cause des pertes pour plus de \$350,000.

22 — L'hon. M. Norris, premier-ministre du Manitoba, menace de faire des élections générales si l'opposition persiste à gêner le gouvernement à la Chambre.

— Des ouvriers sans travail au nombre de 500 parquent dans les rues de Montréal et se rendent à l'Hôtel de Ville pour demander de l'emploi. Ils obtiennent un repas gratuit au restaurant Child's.

— L'hon. M. Athanase David, parlant à un banquet à Toronto, rend hommage au clergé canadien.

— Les Hon. Joseph Bolduc, président du Sénat, et E.-N. Rhodes, orateur de la Chambre des Communes, prêtent serment comme membres du Conseil Privé.

— M. Prévost, député fédéral de Terrebonne, propose à la Chambre que deux exemplaires du *Hansard*, à mesure qu'ils seront imprimés, l'un en français, l'autre en anglais, soient déposés dans tous les bureaux de poste du pays afin de permettre au public d'en prendre connaissance.

24 — Le bill des liqueurs alcooliques passe en troisième lecture au Conseil Législatif après avoir subi quelques amendements. Cette loi sera sanctionnée demain après-midi et elle entrera en vigueur immédiatement.

25 — D'après des chiffres fournis par M. Myrand, la bibliothèque de la Législature de Québec possède 117,496 volumes. Les ouvrages achetés au cours de l'année dernière sont au nombre de 2,205. Ils se répartissent en quinze matières différentes : 35 volumes traitent de religion ; 8, de beaux arts ; 104 de sciences et arts ; 198, de belles-lettres ; 133, de sciences historiques ; 352, de droit ; 43, d'économie politique.



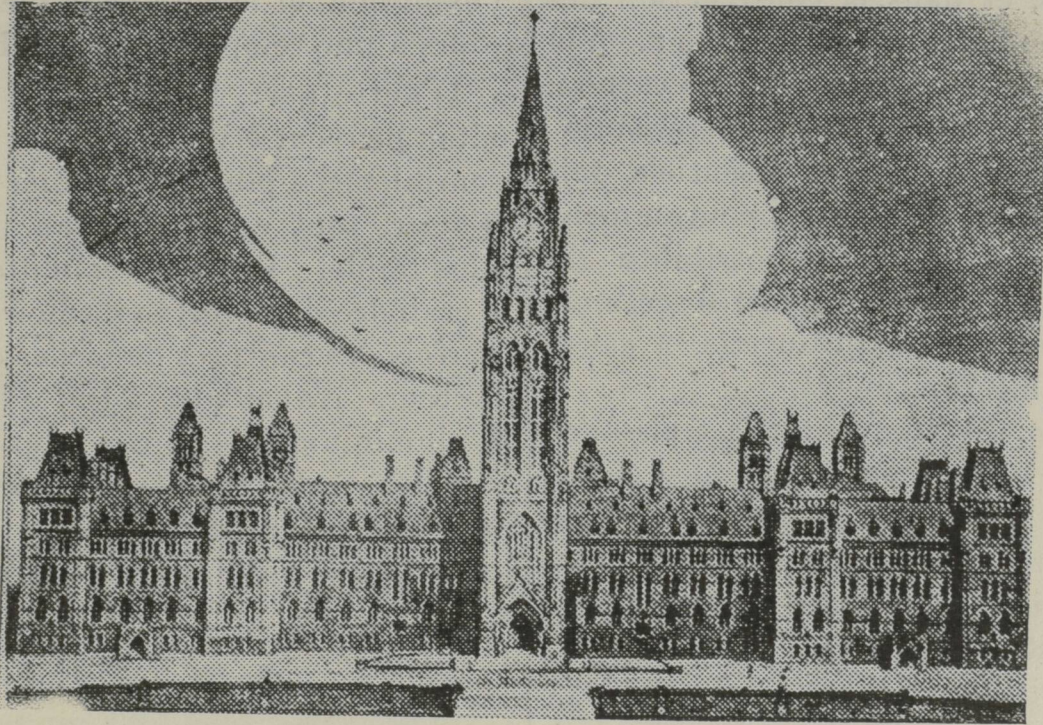
— L'ancien ministre unioniste, l'hon. M. MacLean, abandonne ses anciens collègues à Ottawa et promet de voter pour l'amendement du chef de l'opposition, l'hon. MacKensie-King. Il déclare que le mandat du gouvernement a fini avec la guerre.

26 — A Québec commence une semaine d'exposition d'automobiles. Comme il n'y a pas de salon spécial, chaque marchand expose dans son garage les nouveaux modèles d'autos de 1921.

— Le "Herald" de Montréal vient de changer de direction. Il sera désormais sous le

contrôle des vétérans de la grande guerre. Son directeur-gérant sera le lieutenant A.-C. Marton, bien connu dans la journalisme canadien.

28 — On signe actuellement à Ottawa, avec l'approbation des autorités religieuses et municipales, des requêtes pour être présentées au Sénat et à la Chambre des Communes. Ces requêtes prient les membres des deux Chambres fédérales de ne pas autoriser une Cour de divorce dans l'Ontario tel qu'il a été demandé à la dernière session. De semblables requêtes sont signées dans toute la province voisine.



NOUVEL HOTEL DU PARLEMENT D'OTTAWA,  
remplaçant le premier édifice incendié en février 1916.

### Finesse qui mène au poste

Calino oublie toujours son parapluie quelque part.

Il ne le retrouve pas, naturellement, et suppose qu'on l'a subtilisé.

Après s'être creusé longtemps la tête, il finit par trouver un excellent moyen pour empêcher qu'on ne le lui prenne à l'avenir. Il a fait graver sur le manche ces simples mots : "Parapluie volé".

— Comme ça, se dit-il, personne n'osera y toucher.

En effet... ; seulement un agent de police ayant aperçu cet étrange parapluie aux mains de son propriétaire, amène celui-ci au poste.

### Simple calcul

Le professeur :— [Supposons que huit d'entre vous avez ensemble 49 pommes, 32 pêches, 56 prunes et 16 melons. Qu'est-ce qu'aurait chacun de vous ?

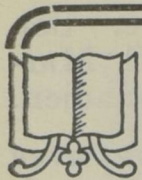
Un élève :— Mal au ventre.

### Pour ce qui lui manque

— Nous, disait dédaigneusement un officier anglais au corsaire malouin Surcouf, nous nous battons pour l'honneur. Vous autres, Français, vous vous battez pour l'argent.

— Chacun se bat pour ce qui lui manque, répondit froidement Surcouf.





## Gauseries Scientifiques



### L'aluminium dans les moteurs

L'aluminium et ses alliages sont appelés à rendre de grands services dans l'industrie mécanique en général, et dans la construction des moteurs en particulier. Il y a longtemps déjà que les pièces accessoires, telles que les carters, sont établies en ce métal léger et résistant. Mais aujourd'hui, des organes essentiels, tels que les bielles et les pistons, sont couramment employés. Cela tient à la possibilité de faire en aluminium des pièces à fortes sections, qui ont cependant une faible inertie, à cause de la densité minime de ce métal.

Quand on a voulu augmenter la puissance des moteurs, on a tout de suite pensé à les faire fonctionner à un plus grand nombre de tours par minute, en régime normal. Or, toute augmentation de vitesse entraîne une réduction proportionnelle des dimensions et, par suite, de la résistance des matériaux employés. Il arrive donc une limite qu'on ne peut dépasser, d'autant plus que d'autres phénomènes viennent s'ajouter : vibrations, qui peuvent provoquer des ruptures, frottements exagérés, etc.

Grâce à l'aluminium, on est arrivé à reculer la limite où se manifestent ces difficultés. En effet, sa densité étant les quatre dixièmes de celle de la fonte et le tiers de celle du bronze, une pièce d'aluminium peut donc, à résistance égale, tourner à une vitesse 2.5 fois plus grande que la même pièce en fonte. C'est la raison pour laquelle pistons et bielles sont couramment construits en aluminium, ou plutôt en alliages d'aluminium.

L'aluminium a un autre avantage : Il a une capacité calorifique faible et une grande conductibilité. De sorte que les pistons en ce métal se refroidissent mieux, et leur température est plus faible que celle des pistons en fonte. Elle reste même assez basse pour ne pas décomposer les huiles de graissage. De fait, on ne constate pas, sur les pistons d'aluminium,

le dépôt de charbon qui se produit sur les pistons ordinaires. Seulement, comme l'aluminium a un coefficient de dilatation élevé, on est obligé de donner aux pistons une forme légèrement tronconique, de façon à composer l'écart de dilation qui se produit entre le fond du piston exposé directement à la chaleur de l'explosion, et le côté de la bielle qui reste toujours à une température plus basse.

D'autre part, les bielles en bronze d'aluminium peuvent être construites avec une section sensiblement plus grande que celle d'une pièce d'acier, tout en étant d'un poids légèrement plus faible. Dans ces conditions, il n'y a rien à craindre des efforts vibratoires, qui ont causé parfois des ruptures de bielles en acier dans des moteurs travaillant à la "vitesse critique". L'aluminium, plus épais pour un même poids, apporte à la construction des moteurs une nouvelle marge de sécurité et autorise un accroissement notable des vitesses de régime.

### La soudure autogène

LES métallurgistes entendent par soudure autogène d'un métal le procédé consistant à réunir deux pièces de ce métal directement par fusion des surfaces juxtaposées, sans addition d'aucun métal de soudure différent.

Les divers métaux et alliages ne se prêtent pas avec la même facilité à ce mode de réunion. Le plomb, qui fond à assez basse température, et le fer, qui à chaud se ramollit graduellement, se soudent à eux-mêmes plus aisément que le cuivre, qui devient cassant et oxydable à chaud, ou que les alliages comme le laiton, qui a l'inconvénient de se dissocier à chaud et de perdre une portion du zinc qui le constitue.

Toutefois, on sait aujourd'hui exécuter la soudure autogène de tous les métaux et alliages industriels : plomb, zinc, bronze, cuivre, aluminium, fer et acier.



## LA SOUDURE PAR LE CHALUMEAU OXY-ACÉTYLÉNIQUE

Il faut porter à la température de fusion ou de ramollissement les bords des pièces à souder. La chaleur nécessaire pour cet objet peut être empruntée à une flamme de gaz.

Les gaz combustibles employés sont ou bien l'hydrogène ou bien l'acétylène. Ils sont dirigés dans un chalumeau où ils se fusionnent à un jet d'oxygène pur.

Le chalumeau oxyhydrique, c'est-à-dire à mélange d'oxygène et d'hydrogène, s'est presque complètement effacé devant le chalumeau oxy-acétylénique, car l'acétylène, comparé à l'hydrogène pur, est plus économique à produire et plus efficace ; la combustion de l'hydrogène développe seulement 3,000 calories par mètre cube de gaz, tandis que celle de l'acétylène donne 14,300 calories par mètre cube, c'est-à-dire presque cinq fois plus. Ainsi l'acétylène permet de réaliser des températures plus élevées ; sa combustion dans l'oxygène pur fournit la flamme la plus chaude connue, 3,500°.

Les premières applications pratiques du chalumeau oxy-acétylénique dans le domaine de la soudure autogène datent en France, d'une quinzaine d'années. Chez nous, l'obtention des gaz fut un problème assez simple à résoudre, car l'industrie de l'acétylène était dès lors bien développée : nous avons des générateurs à acétylène bien compris, et quant à l'oxygène pur, il était fourni par la distillation de l'air liquide. Dans d'autres pays, il n'en a pas été de même : aux États-Unis d'Amérique, par exemple, l'introduction du procédé oxy-acétylénique s'est heurtée à des difficultés sérieuses, sous le rapport des méthodes de production des gaz.

Peu de temps après les premières tentatives, la soudure oxy-acétylénique était déjà d'un usage fréquent dans beaucoup de fabriques, pour l'exécution de réparations aux moulages d'acier, spécialement pour le rebouchage des criques et soufflures. On l'introduisit aussi avec succès dans la tôlerie, la chaudronnerie, la fabrication des tubes en fer, le montage des cadres de bicyclette, etc.

Les industries de la guerre ont fait réaliser à ce procédé, en quatre ans, plus de progrès qu'il n'en aurait réalisé normalement en dix années.

Les applications du début se sont affirmées et développées, et il s'y est ajouté beaucoup d'autres emplois d'un intérêt plus grand encore.

D'importants débouchés ont été ouverts à la soudure autogène dans l'industrie de l'aviation et de l'aéronautique, tant pour la fabrication que pour la réparation des pièces en acier, en aluminium ; au front, elle était d'un emploi journalier et a rendu des services extraordinaires.

Le chalumeau oxy-acétylénique est aussi d'un usage courant pour la réparation des pièces des moteurs : cylindres, vilebrequins, boîtes à engrenages, etc.

La fabrication par soudure autogène de tubes d'acier est devenue très active pour la construction des lits en fer, des voitures d'enfant, des automobiles à bon marché : la résistance des tubes ainsi confectionnés est comparable à celle des tubes étirés. Pour ce travail de soudure des tubes et pour des travaux analogues, le chalumeau n'est pas tenu à la main ; on emploie des machines où plusieurs dards sont disposés l'un à la suite de l'autre, en ligne ; elles permettent de travailler à des vitesses atteignant 2,5 mètres par minute ; ces chalumeaux à travail continu sont refroidis par une circulation d'eau.

Impossible d'énumérer tous les emplois de la soudure autogène au chalumeau : fabrication des coffre-forts, exécution des joints sur les conduites d'eau, de vapeur, de gaz à haute pression, ferronnerie artistique, remise en état des pièces usées par frottement, confection économique d'outils à coupe rapide par la soudure de tranchants en acier spécial sur des barres d'acier ordinaire.

On l'a introduite avec grand succès dans la construction navale, pour les travaux de montage et pour les réparations.

Dans certains ateliers de chemins de fer, elle est devenue d'un usage courant pour les réparations à exécuter à l'outillage et au matériel, spécialement aux locomotives.

## LE DÉCOUPAGE AU CHALUMEAU

A côté de la soudure autogène par chalumeau, il y a lieu de mentionner, comme usage très important du chalumeau, le découpage des métaux, du fer et de l'acier surtout.



Pour cette opération, le chalumeau oxy-acétylénique ne joue qu'un rôle de préparation et d'amorçage, en portant le métal à une température élevée : le découpage est effectué par un jet d'oxygène pur ; le métal n'est pas fondu, mais brûlé et chassé en un jet d'étincelles, laissant une saignée nette et sans aucune bavure.

Dès 1901, on avait appliqué aux raffineries Say le jet d'oxygène pur à la démolition des vieux tuyaux en fer et des fers à double T ; l'opération se faisait en deux temps : on chauffait d'abord le métal à la température de fusion au moyen d'un chalumeau, puis on suspendait l'arrivée de l'un des gaz alimentant le chalumeau, le gaz combustible, pour projeter sur le métal chauffé de l'oxygène pur.

C'est en 1904 que MM. Jottrand et Lulli imaginèrent de faire les deux opérations, non pas successivement mais simultanément, à l'aide de deux chalumeaux associés ; chalumeau chauffeur, qui porte le métal à la température voulue ; chalumeau coupeur, à jet d'oxygène pur, venant à quelques millimètres en arrière du premier.

On constitue avec ces chalumeaux des machines découpeuses, pour le découpage des tôles en ligne droite, en cercle, etc., pour le découpage des tuyaux, des arbres, des tubulures, etc.

Ce qui caractérise avant tout ce découpage par l'oxygène, c'est la rapidité de l'opération : il ne faut que dix minutes pour pratiquer une saignée d'un mètre de longueur dans une plaque de blindage épaisse de 16 centimètres. Avec les machines automatiques ou à main, il est facile de découper avec précision, en suivant un tracé, des plaques d'acier d'une épaisseur de 5 centimètres à la vitesse de 15 à 25 centimètres par minute.

Il n'y a, pour ainsi dire, aucune limite à l'application du procédé : on a pu trancher les colonnes et les poutrelles les plus épaisses, et découper toutes les plaques de blindage.

Dans les ateliers de munitions de guerre, on l'a employé régulièrement pour le découpage des lingots destinés à la fabrication des projectiles.

#### LA CÉMENTATION AU CHALUMEAU OXY-ACÉTYLÉNIQUE

La flamme d'acétylène convenablement réglée est à la fois très chaude et riche en car-

bone ; on l'applique avec grand succès depuis quelque temps pour la cémentation ; exposées au chalumeau oxy-acétylénique, les pièces de fer se carburent et se transforment superficiellement en acier beaucoup plus rapidement et plus efficacement que par les autres procédés de cémentation.

#### LA SOUDURE AUTOGÈNE PAR L'ÉLECTRICITÉ

La plupart des applications du chalumeau oxy-acétylénique peuvent être réalisées aussi à l'aide de l'électricité.

Deux procédés sont employés : la soudure par l'arc et la soudure par résistance.

Dans le premier, on fait jaillir l'arc entre la pièce à chauffer et une électrode mobile, qui est ou bien en charbon, ou mieux, constituée par une barre de même métal que la pièce à souder. La tension nécessaire pour le fonctionnement de l'arc est de 80 à 90 volts. Le soudeur et les aides doivent se protéger le visage, le poignet et les mains contre les rayons de l'arc, par le moyen de gants de cuir et de casques munis devant les yeux de verre spéciaux, car les radiations ultra-violettes de l'arc sont très nuisibles pour les yeux et les radiations infra-rouges détermineraient sur la peau des phénomènes tout semblables à ceux du coup de soleil.

Dans la soudure par résistance, un courant électrique très intense arrive par deux mâchoires en cuivre pur qui serrent les deux pièces de métal à réunir par soudure ; l'échauffement se localise surtout dans ces pièces qui se trouvent rapidement portées à la température de fusion et se soudent l'une à l'autre ; s'il y a lieu, on achève la soudure au marteau. On emploie toujours le courant alternatif, ramené au moyen d'un transformateur à une tension très minime, 1 à 2 volts.

Ce dernier procédé est surtout employé dans les ateliers, chez nous ou à l'étranger. Un Comité américain a vérifié qu'il se prête très bien à la soudure des tôles d'un ou deux centimètres telles qu'on en emploie dans la construction navale, et le système est destiné à procurer là, semble-t-il, une grande économie de temps et de travail.

Quant au procédé de soudure par arc électrique, bien que ses débuts remontent à 1884,



il n'était naguère employé qu'exceptionnellement. Mais la guerre lui a apporté des succès identiques à ceux qu'a obtenus le procédé au chalumeau ; la difficulté de se procurer l'acétylène et l'oxygène l'a souvent fait essayer, puis adopter avec avantage.

On peut même réaliser le découpage par l'arc électrique en fondant le métal ; toutefois, ce mode de travail est moins bon que le découpage par l'oxygène, c'est surtout un moyen de fortune auquel on ne recourt que si les gaz nécessaires pour le procédé oxy-acétylénique font défaut. Dans quelques cas, cependant, il présente de l'intérêt, grâce à la facilité avec laquelle l'arc permet de localiser l'échauffement. On peut l'employer, par exemple, pour percer, à l'air ou sous l'eau, un trou de petit diamètre dans une cuirasse d'acier cimenté, inattaquable aux outils, pour dériver les tôles en brûlant les têtes de rivet.

B. LATOUR.

## PROTECTION DU FER ET DE L'ACIER

Pour protéger le fer et l'acier contre la rouille, les vapeurs acides, l'humidité de l'atmosphère, Coslett a préconisé, dès 1907, de plonger les objets dans un liquide formé d'une solution diluée de phosphate de fer dans l'acide phosphorique. Ils se recouvrent d'une couche mince et très adhérente de phosphate de fer de couleur grise qui les met à l'abri de l'air et empêchent toute oxydation.

Le procédé indiqué donne un dépôt assez irrégulier. Il a été perfectionné depuis par MM. Allen et Richards, qui lui ont donné le nom de *parkérisation*. On prépare une solution de phosphate ferreux dans un excès d'acide phosphorique en y ajoutant une petite quantité de bioxyde de manganèse. Ce corps a pour but de transformer une partie du phosphate ferreux en phosphate ferrique. La meilleure solution est atteinte quand il y a trois parties du premier pour une du second.

L'immersion se fait dans le liquide bouillant et dure plusieurs heures. La couche protectrice est alors formée par un phosphate basique ferrosferrique, très uniforme et résistante.

## BRIQUES DE MACHEFER

L'emploi des combustibles de mauvaise qualité donne une quantité considérable de mâchefer dont on a peine à se débarrasser. Dans un charbonnage anglais, on a eu l'idée d'employer ces déchets à la confection de briques.

Le mâchefer est broyé dans des meules et tamisé. La poudre ainsi formée est mélangée dans un cylindre avec de la chaux éteinte et parfaitement sèche. La proportion de matière première étant rigoureusement établie, un mélangeur est chargé de les malaxer avec la quantité d'eau exactement nécessaire. La matière ainsi préparée tombe dans des moules qui sont ensuite soumis à un effort de 200 tonnes.

Après le démoulage, les briques sont séchées à la vapeur à basse pression puis sont exposées à l'air pendant une quinzaine de jours. L'usine à brique de mâchefer fournit 90,000 briques par semaine. Celles-ci ont une teinte grisâtre ; elles offrent une résistance de 200 kg. par centimètre carré, et sont comparables aux briques d'argile, sauf qu'elles résistent moins aux efforts de la flamme.

## QUATRE MOTS

Un poète de province avait fait une ode au roi. Il la porta à Malherbe pour savoir ce qu'il en pensait. Quand il revint la chercher, Malherbe lui dit qu'il n'y avait que quatre mots à ajouter.

Le poète de prier Malherbe de lui faire l'honneur de les écrire de sa main. Malherbe, après le titre "Ode au roi", écrivit : *pour allumer sa pipe* ; il plia le papier, le rendit à l'auteur qui le remercia beaucoup et partit sans voir ce qu'il avait ajouté.

## Les plus anciens journaux

Ce ne sont pas ceux de France. Le plus vieux journal, le premier qui ait paru, était mensuel et il l'est encore, dit-on. Il a pour titre le **Tsing Rao** ; et il est publié à Pékin.

Il compte quatorze cents ans d'existence.

Un autre, le **Kin-Pass**, date du neuvième siècle. Il était mensuel à ses débuts ; il est devenu hebdomadaire en 1550 et quotidien en 1830.



## Coin de l'Ouvrier

### Quelques effets des retraites fermées

LES anciens païens croyaient à l'existence d'une fontaine merveilleuse capable de rendre la jeunesse à ceux qui s'y seraient plongés. Naturellement nul ne connaissait le site de cette fontaine de jouvence. Mais si le rajeunissement des corps dont rêvaient les païens n'a toujours été qu'un mythe en dépit des multiples artifices employés

*Pour réparer des ans l'irréparable outrage,*

par contre la fontaine de jouvence des âmes existe, et aucune appellation ne semble mieux appropriée aux retraites fermées et plus apte à en exprimer par une formule concise les merveilleux effets.

Sans doute la grâce divine opère partout ; partout l'âme peut se plonger dans le bain salutaire de la pénitence et s'y régénérer. Mais comme il y a des sanctuaires où Dieu semble se plaire à multiplier davantage les miracles sensibles, il en est d'autres où il prodigue avec plus d'abondance les merveilles de sa grâce. Telles sont les maisons de retraites fermées parmi lesquelles je m'en voudrais de ne pas donner à la Villa St-Martin la place d'honneur qui lui revient.

Peu importe dans quel état de vigueur ou de faiblesse, de décrépitude ou de malpropreté morale on y entre ; on en sort toujours avec ce parfum, cette délicatesse, cette pureté, cette fraîcheur, cette joliesse d'âme qui constituent la vraie jeunesse, la seule qu'on peut et qu'on devrait garder toujours, la même sous un visage ridé et des cheveux blanchis, la seule enfin à laquelle Dieu donnera la consécration de son éternité et de sa gloire.

Et à se sentir lavé, dépouillé de la carapace dont l'avaient enveloppé l'oubli, la routine, les lâchetés et les trahisons, le retraitant

éprouve une indéfinissable et très douce impression d'équilibre et de vigueur morale.

Libre et fier maintenant, il gardera jalousement sa liberté contre l'esclavage des passions et du démon, et sa noble fierté chrétienne lui fera trouver une sorte de volupté à fouler aux pieds le misérable respect humain devant lequel il a tant de fois et si honteusement capitulé.

Il rentre dans la vie, emportant, avec le trésor de la grâce divine, une semence de gloire immortelle et le plus solide élément de bonheur que l'homme puisse posséder ici-bas. Ceux-là seuls qui ont goûté cette joie calme et profonde peuvent en comprendre toute la sérénité. On voudrait la crier bien haut, mais elle défie toute expression. Ne sachant comment la manifester, un marchand proclamait récemment, au sortir d'une retraite fermée : " Si on m'offrait cinq cents piastres en échange du bonheur que je goûte, je cracherais dessus ! "

De pareils changements ne peuvent manquer d'avoir leur répercussion dans l'entourage de celui qui en a été l'heureux objet. Et ici commence le rôle social des retraites fermées.

La famille en ressent la première les effets bienfaisants. La confiance, l'amour, le respect mutuels, éléments essentiels du bonheur familial, attiédies ou effacés par tant d'incidents pénibles ou même de lourdes fautes, refleurissent ou renaissent sous le souffle de vie nouvelle qui émane du père.

Un mot d'homme et un mot d'enfant, ingénus tous les deux, soulignent éloquemment ce résultat.

Çà n'allait pas dans le ménage de l'homme. Naturellement c'était la faute de l'autre. Mais un an après son passage à la Villa St-Martin, tout cela était changé. " C'est curieux, disait-il, j'ai fait une retraite fermée et c'est ma femme qui s'est convertie ". Et il y a beaucoup de femmes qui n'attendent que cela pour que leur mari les trouve charmantes.

Dans une autre famille, un enfant de dix ans faisait à brûle pourpoint cette constatation : " C'est drôle, papa, autrefois, il y avait des disputes entre toi et maman ; mais depuis que



tu fais des retraites fermées, il n'y en a plus. On est bien mieux comme ça ”.

Le relèvement du niveau moral de l'individu et de la famille, qui est l'effet des retraites fermées, contribue directement au perfectionnement de la société. Mais il faut encore élargir ce cadre. Comptez ce que peuvent avoir d'influence bienfaisante quelques milliers d'hommes qui, au sortir de ces retraites, non contents de donner le bon exemple partout où souvent peut-être ils ont semé le scandale, veulent encore être apôtres et, empêchant autour d'eux tout le mal auquel ils sont capables de mettre obstacle, se font un devoir et une gloire de s'employer, dans la mesure de leurs forces, à tout restaurer dans l'ordre, la vérité et la justice.

Et ceci n'est pas un rêve, mais une réalité vivante. Si vous en doutez, regardez s'avancer la glorieuse phalange des voyageurs catholiques. Ils sont quelques centaines déjà qui se sont associés pour restaurer dans le Christ la classe des voyageurs de commerce. Leur œuvre fait des progrès si rapides et si sûrs qu'elle arrache à tous, aux marchands d'en bas de Québec comme aux manufacturiers anglo-protestants de Montréal le même cri de surprise et d'admiration : “ Qu'avez-vous donc fait à nos voyageurs ? On ne les reconnaît plus ”.

C'est vrai, ils sont méconnaissables, étant devenus si beaux après l'avoir été si peu... La raison ? Ils ont fait des retraites fermées.

C'est là tout le secret de cette transformation vraiment merveilleuse ; car l'œuvre des retraites fermées est, à l'heure présente, la plus belle œuvre de régénération sociale que je connaisse.

HECTOR MORIN, *ptre*

(*La Vie Nouvelle*).

### Addition de laitier.

L'institutrice fait une leçon d'arithmétique :

— Voyons, on ne peut additionner ensemble que des choses de même nature. On ne peut additionner un mouton et une vache. Cela ne ferait ni deux moutons ni deux vaches.

— Mais, mademoiselle, interrompt un gamin, chez nous on additionne une pinte de lait et une pinte d'eau, et ça fait pourtant deux pintes de lait.

## La danse

OPINION D'UN JEUNE HOMME DU  
MONDE

**V**EUILLEZ me permettre, chers lecteurs, de venir vous entretenir d'un sujet qui occupe, depuis quelques mois, en Amérique comme en Europe, les esprits qui réfléchissent et même ceux qui se donnent rarement la peine de réfléchir. Je veux parler de la danse.

Loin de moi la pensée de m'ériger en censeur ou en moraliste ; je suis trop jeune pour vouloir remplir un rôle qui appartient aux hommes mûris par la science et l'expérience. Mais ayant lu ce qui se publie, et observé un peu ce qui se passe au milieu de nous de nos jours, je me contenterai d'être un interprète fidèle et non un guide.

Je dirai d'abord avec saint Alphonse de Liguori, que la danse en elle-même est une action indifférente, qui n'est pas défendue par la loi naturelle, mais il est important de faire ici une distinction, car il y a danse et danse, comme il y a fagot et fagot. Nul ne songe, par exemple, à s'insurger contre les danses gracieuses et convenables qui sont en honneur dans beaucoup de nos foyers et qui constituent à la fois un exercice et un amusement recherchés par des personnes très distinguées. Mais ce que la religion, le bon goût et le sens commun condamnent, ce sont les nouvelles danses, d'origine exotique, telles que le tango, le fox-trot et autres semblables, qui ont déjà fait leur apparition dans notre cher pays et même, sous des noms différents, dans notre ville.

Ce que tous les gens respectables aussi réprouvent, ce sont les bals publics organisés par des exploiters et auxquels tout le monde, sans distinction de rang, est cordialement convié.

Durant les cinq années de guerre que nous venons de passer, la danse a été reléguée dans l'oubli ; mais depuis que le conflit sanglant a cessé, elle est devenue l'amusement le plus recherché. C'est une véritable frénésie. “ Évidemment, dit un journal de Paris, il est compréhensible que le lendemain d'une victoire, soit un jour de fête. Mais quand ce lendemain dure dix mois !... Certes, on com-



prend encore qu'après une aussi terrible crise il y ait une période de détente où l'on jouit avec intensité de cette vie qu'on a failli si souvent perdre. Tout de même ! Tout de même ! Dix mois de tango et de fox-trot, c'est beaucoup trop de détente..." Aussi, avons-nous vu, en France, Son Éminence le cardinal Amette fulminer contre les danses immorales et les danseurs frénétiques. Puis, le roi de Belgique, voulant donner le bon exemple à son peuple, a décidé qu'aucune danse n'aura lieu cet hiver dans son palais. Le vaillant monarque considère que son pays est encore trop meurtri par la guerre et que trop de familles ont été éprouvées pour se livrer aux plaisirs de la danse.

Dans notre pays même, les autorités religieuses et la bonne presse ont tour à tour élevé la voix pour condamner les fêtes mondaines, dont certaines danses, plus ou moins convenables, formaient les parties les plus attrayantes pour un grand nombre de personnes.

Du reste, n'avons-nous pas lu récemment dans nos journaux une déclaration, peu encourageante pour les danseurs effrénés, faite par un célèbre aliéniste français. Ce médecin disait que l'abus de la danse ébranlait le système nerveux et troublait le cerveau.

Monsieur Boutroux vient précisément de lire à la séance annuelle des Académies un travail intitulé : "Où allons-nous ?" "La question est d'actualité, dit-il, et plusieurs réponses pourraient être faites, dont aucune ne serait bien rassurante.

Personne, en revanche ne s'avisera de demander : "Que faisons-nous ?" car, vraiment la réponse serait trop indiquée : *on danse...*"

Victor Hugo, qui n'était pourtant pas très scrupuleux, a fustigé la danse dans plusieurs de ses poésies.

Relisons ensemble cette strophe qui sonne à l'oreille comme un glas funèbre :

" Elle est morte à quinze ans, belle, heureuse,  
[adorée ;  
Morte au sortie d'un bal qui nous mit tous  
[en deuil,  
Morte, hélas ! et des bras d'une mère égarée,  
La mort aux froides mains la prit toute  
[parée,  
Pour l'endormir dans le cercueil " !

Mais, me diront peut-être les adeptes du snobisme, il faut bien que la jeunesse s'amuse.

Parfaitement ! mais il y a plusieurs manières de s'amuser sans battre du pied le parquet avec rage et par là s'offrir en spectacle aux regards moqueurs des gens d'esprit.

Bien que je ne sois pas un partisan de la danse, j'avoue qu'il m'est arrivé souvent, de participer à des danses tout à fait charmantes et qui ne devaient laisser dans les consciences aucun remords.

Encore une fois, je ne veux pas m'ériger en moraliste et paraître meilleur que les autres, mais je considère que c'est mon devoir, en ma qualité de catholique, de dénoncer dans l'humble mesure de mes forces, les sinistres individus qui cherchent à faire pénétrer dans nos foyers des danses immorales et lascives, et, en agissant ainsi, je ne fais que suivre en même temps les enseignements de l'Église et mettre en pratique les principes que nos parents et nos professeurs ont inculqués dans notre âme.

" LIERRE ENLAÇANT "

*La Voix de la Jeunesse*

### La différence

— Madame, je vous présente un de mes amis, brave cultivateur, qui est, croyez-moi, beaucoup moins sot qu'il n'en a l'air.

— Madame, riposte le campagnard, c'est la différence qu'il y a entre ce monsieur et moi.

### Pas de liaison

— Dites donc, Monsieur, pourquoi prononcez-vous le mot "huissier" comme si l'h était aspirée.

— Parce que j'évite toute liaison avec ces gens-là.

### Donc je suis

Pendant la classe de mathématiques : le professeur fait une démonstration au tableau.  
— Un tel, vous comptez les mouches au plafond ; vous ne suivez pas.

— Pardon, monsieur, je pense donc je suis.





LA TOUPIE DORT.— *Tableau de Louis Deschamps.*



# Science Ménagère

## Lettre intéressante

**I**L y a quelque temps, *Le Noël* faisait une enquête chez les Noëlistes au sujet de la question domestique. Le directeur de cette intéressante revue a reçu à ce sujet une lettre pleine de vues justes et admirablement tournée. Nous croyons que nos lectrices la liront avec profit.

MONSIEUR,

J'ai suivi avec intérêt, dans le journal de ma fille, l'enquête que vous y avez organisée au sujet de la question domestique : cette question est intéressante en elle-même, étant bien d'actualité, et puis ces jeunes filles ont fait preuve généralement de beaucoup de bonne volonté, et certaines ont émis des idées excellentes ; celles de recommander le retour à la simplicité est de ce nombre. Autrefois, la vie était certainement moins compliquée qu'aujourd'hui, et nous n'en étions pas plus malheureuses pour cela. Cependant, je garde de cette lecture une impression de tristesse, car il est bien sûr que dans leur ensemble, ces jeunes personnes considèrent l'obligation de s'occuper de leur ménage comme une corvée. Hélas ! moi je suis du vieux temps, j'ai toujours beaucoup aimé mon intérieur, et considéré les soins à lui donner comme un plaisir. On me dira : ils sont fatigants. Je répondrai : ils ne le sont pas plus et ont même moins d'inconvénients pour les organes délicats de la femme que les sports auxquels il est de si grande mode de se livrer aujourd'hui. Ah ! ménage, charmant petit royaume, où les femmes étaient reines, et dont elles ne veulent plus : les ouvrières lui préfèrent l'atelier : les bourgeoises, la bureaucratie ou les cours des Facultés de droit et de médecine ; les grandes dames, et même quelquefois les petites, les randonnées en automobiles...

Pourquoi n'aime-t-on plus le ménage ? parce qu'on vit trop au dehors. Comme le dit l'auteur de *l'Imitation*, moins on reste dans sa cellule, moins on y trouve de charmes. Puis on se crée des devoirs à côté au lieu de remplir tout simplement ceux que le bon Dieu a mis à la portée de notre main. Je ne veux pas médire des œuvres, elles ont du bon, du très bon, et, du reste, je ne suis nullement de celles qui, de parti pris, trouvent tout bien dans le passé, tout mal dans le présent ; seulement, il faut du discernement ; quand une jeune mère abandonne ses enfants à des domestiques douteux ou même à une institutrice très sûre, pour courir surveiller les enfants des ouvriers dans un patronage quelconque, je trouve la chose simplement déplorable, et elle n'est point rare. Je pourrais vous citer le nom d'une jeune fille qui s'est dévouée aux blessés de la guerre dans les ambulances ; c'est fort bien ; mais son père étant tombé malade, elle a pris une garde payée pour le soigner.

On parle beaucoup des bons serviteurs d'autrefois ; j'en ai connu, ils avaient leurs défauts, dont quelques-uns parfaitement désagréables ; mais ils valaient certainement mieux que les petites bonnes d'aujourd'hui, qui n'ont que le désir de gagner gros, d'en faire le moins possible, de gâcher le bien de leur maître avec insouciance, d'être plus élégantes que leur patronne, et surtout, oh ! surtout de profiter autant que possible des plaisirs des villes. Leurs aïeules avaient le souci et l'orgueil d'apprendre leur métier ; elles ont tout en tête, sauf ce souci-là. Il faut dire que les servantes du temps jadis avaient affaire à des maîtresses qui n'étaient pas toujours hors de chez elles ; qui savaient ce qu'elles commandaient et, en partie, l'exécutait elles-mêmes ; qui se rendaient compte de ce qu'il y avait dans leur garde-manger, et réglait la part de chacun, qui n'abandonnaient à personne le soin de faire leur marché...



Que de fois, car j'ai gardé cette habitude vieillotte de faire mon marché, que de fois j'ai été interpellée par de jeunes servantes inexpérimentées et tout embarrassées, leur panier au bras et leur poche pleine d'argent, devant un étalage.

— Ah ! Madame, vous avez l'air de vous y connaître, rendez-moi le service de me dire si ce poisson est frais, si ce morceau de viande sera bon rôti, si ce poulet n'est pas une vieille poule ?...

Pauvres jeunes filles, où est le temps où comme le dit l'Écriture, la servante apprenait son métier en fixant ses regards sur les mains de sa maîtresse, où la matrone romaine filait sa laine au milieu de ses femmes ; aujourd'hui, les unes et les autres ne s'entendent que pour une chose : expédier le plus rapidement possible les soins de l'intérieur et courir aux distractions du dehors...

Allons, je m'arrête, d'abord parce qu'il y a encore Dieu merci, de bonnes ménagères en France ; c'est seulement l'amour du ménage qui se perd, en dépit des écoles ménagères... Ensuite, parce que je ne veux pas que vous me preniez pour une vieille femme tout à fait maussade ; non, non, j'ai été jeune, moi aussi, il y a longtemps, j'ai aimé à rire, à jouer, quoique en ayant eu peut-être moins l'occasion que d'autres... Je suis pleine d'indulgence, pour les fautes et les étourderies de la jeunesse et très disposée à reconnaître les bonnes qualités de celle du temps présent. Du reste, je n'ai aucun remède efficace à proposer pour corriger ses défauts, étant d'avis qu'on ne remonte pas le cours de certains fleuves.

Je vais tout vous expliquer en peu de mots : bien souvent, je me suis demandé comment la sainte Vierge, en son séjour de gloire, pouvait ne jamais regretter le temps où elle était l'humble femme du charpentier Joseph, et où une fois son petit ménage mis bien en ordre, doucement elle endormait son bel Enfant sur ses genoux...

Alors, vous comprenez, entre une sédentaire comme moi et une joueuse de tennis... les générations se suivent et ne se ressemblent pas.

UNE VIEILLE FEMME.

## UNE MAUVAISE NOUVELLE

Le comte, rentrant d'un long voyage, voit venir au-devant de lui, sur la route, son vieux serviteur avec une mine éplorée.

— Quelle figure tu fais ! s'écrie-t-il ; qu'y a-t-il donc de nouveau ?

— Hélas ! Monsieur, j'ai une mauvaise nouvelle à vous annoncer ; votre beau lévrier est mort.

— Oh ! c'est désolant ! Qu'est-ce qui l'a fait périr ?

— Ce sont les coups de pied que lui a donnés votre cheval lorsque, tout affolé, il a couru se jeter dans la rivière où il s'est noyé.

— Mon beau cheval s'est noyé ? Comment a-t-il pu être effrayé à ce point ?

— C'est parce que le toit de son écurie s'est écroulé sur lui.

— Mais qui a produit un pareil accident ?

— L'incendie, Monsieur, qui a entièrement dévoré le château et ses dépendances. Il n'en reste pas pierre sur pierre : en sorte que moi-même je suis sans abri ; tout le personnel a péri dans les flammes. Seul j'ai pu échapper pour venir vous conter le malheur.

## A L'ÉCOLE

LE MAÎTRE.— Quel est le pluriel de voleur ?

L'ÉLÈVE.— Valises.

LUI.— Voyons, voyons ! Qu'est-ce qui vous prend ?

EUX.— Oui, M'sieu, on dit bien : le voleur dévalise.

## Le cornichon

A un dîner, un monsieur prétentieux, dont la physionomie ne respire pas précisément l'intelligence, roule des yeux effarés en se tournant de droite et de gauche.

— Vous avez perdu quelque chose, lui demande sa voisine en souriant ?

— Non, je cherche les cornichons.

— Je voyais bien, riposte la dame, que vous n'étiez pas dans votre assiette.



# AU GOIN DU FEU

## POUR S'AMUSER

La Direction de l'*Apôtre* donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Le rébus fera partie du concours. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées à M. le Directeur de l'*Apôtre*, 103 rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

### RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS DE FÉVRIER

#### DEVINETTES

- 1° La " pleine lune "  
2° " Aux ciseaux neufs ".

#### ÉNIGME

Le ramoneur.

#### TRIANGLE

ÉMILE  
MIRE  
IRE  
LE  
E

#### REBUS NO 13

*Mot à mot.* Plus (signe d'addition) — Faix — Dou — Sœur — Queue — Viole — Anse.  
Plus fait douceur que violence.

Ont trouvé les solutions justes : M. Pierre Caron, Ferme expérimentale, Ottawa ; M. J.-E. Monette, St-Philippe de Laprairie ; Le Bon Pasteur, St-Hubert, Chambly ; Mlle Charlotte Rochette, 26 rue St-André, Terrebonne ; Mlle Yvonne Davidson, 24 Vaudreuil, Hull ; Mlle Simone Delaquis, Notre-Dame de Lourdes, Man.

Ont été favorisés du sort : Mlles Charlotte Rochette et Simone Delaquis.

### CONCOURS No 19

#### DEVINETTES

- 1° Qu'est-ce qui avale de l'eau salée pendant sa vie et de l'eau douce après sa mort ?  
2° Quelles sont les lettres les plus légères ?

#### CHARADE

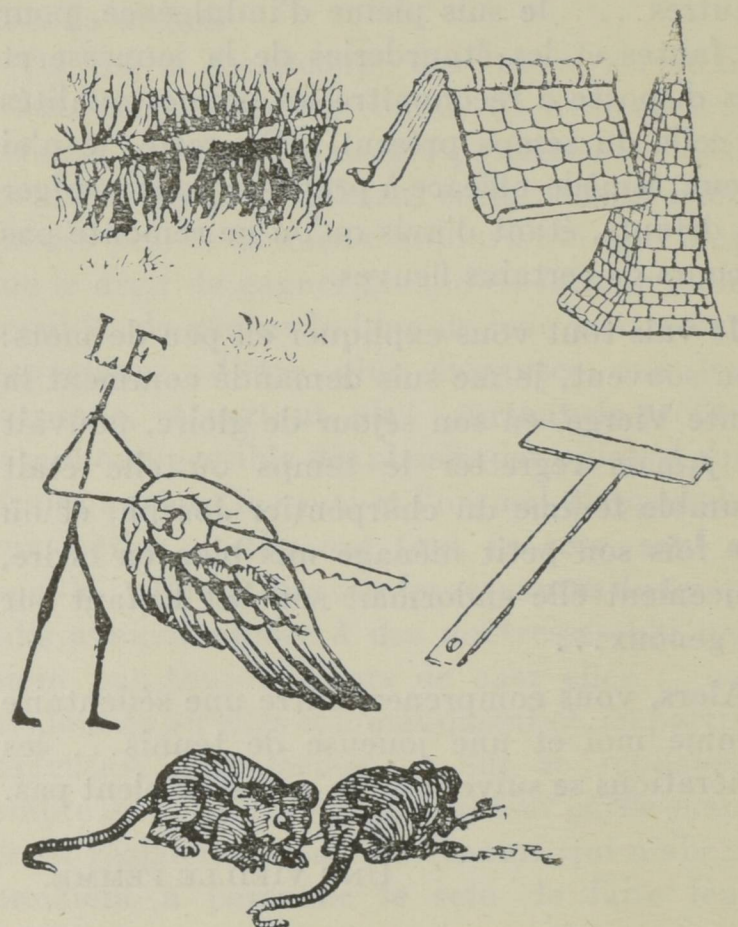
Sur mon deux souvent mon un glisse.

Mon tout soutient un édifice.

#### MOT DÉCROISSANT

Siège — Sert aux dévots — Direction du vent — Ce terme vieilli désigne un vilain défaut — Note de musique — Voyelle.

#### REBUS NO 14







Où donc est cette bonne femme dont la soupe sent si bon ?



On demande où est l'ouvrier qui décore cet appartement ?

## La bibliothèque d'une jeune fille de vingt ans

*Christophe Colomb*, de A. Rastoul, ouvrage illustré de nombreuses gravures et d'une carte (Beauchesne : 5 fr. franco).— “Après un oubli trop long, dit le *Polybiblion*, justice avait été rendue au grand marin par Robertson, Irving, Humboldt ; mais ces écrivains n'avaient pas compris le chrétien, le catholique. C'est ce côté de Christophe Colomb que M. Rastoul, sans négliger le marin, s'est efforcé de mettre en lumière. Sans aller jusqu'à proclamer sa sainteté et jusqu'à affirmer le caractère surnaturel de sa mission, ce que seule peut faire l'Église, qui ne s'est pas encore prononcée,

M. Rastoul fait voir qu'avant tout, dans son aventureuse expédition à travers la mer ténébreuse, Colomb se proposait d'étendre le règne de Jésus-Christ, de porter aux infidèles les lumières de la foi. Il rêvait, en outre, avec les richesses qu'il espérait retirer de ses expéditions, de délivrer ou racheter les Lieux Saints. C'est donc dans sa foi ardente que Colomb a puisé sa grandeur. Rien n'a été négligé pour que cet ouvrage plaise à la jeunesse chrétienne pour laquelle surtout il a été écrit.”

— Le XIII<sup>e</sup> siècle littéraire et scientifique, de M. Lt Coy de la Marche (Desclée : 4 fr.).— “Le siècle que vous peignez avec amour et impartialité, écrivait Mgr Mermillod à l'auteur, doit être considéré comme une synthèse. Votre livre achève la démonstration que le XIII<sup>e</sup> siècle occupe dans le moyen âge la place que tient dans l'antiquité le siècle de Périclès. Vous avez étudié avec la patience d'un Bénédictin, avec le tact sûr d'un judicieux critique, les archives qui le revèlent, et vous avez eu l'art de nous faire jouir de vos savantes investigations en les parant d'un attrait littéraire ; vous rendez accessible ce qui n'était que le bénéfice de chercheurs obstinés et infatigables comme vous.”

*Journal d'Eugénie de Guérin*. (Didier, 35, quai des Augustins, Paris : 5 fr.).— “Ce journal — dit une Noëliste — est le récit de la vie quotidienne de l'auteur. Dans cette simple existence nul événement marquant. C'est donc surtout les sentiments intimes de la jeune fille qui nous sont livrés dans cet ouvrage. Eugénie vit à la campagne, qu'elle aime passionnément. Elle nous en énumère les beautés, les agréments et les bienfaits. Sous sa plume jaillissent les images les plus fraîches, les pensées les plus profondes et les plus religieuses. Eugénie de Guérin, douée d'une haute intelligence, d'un cœur sensible et généraux, d'un sens poétique remarquable, d'une piété solide, est de ces âmes d'élite qui dégagent un tel parfum de vertu autour d'elles, qu'elles exercent sur les autres âmes, à leur insu, une influence bénie. Cette œuvre est d'une grande élévation et d'une réelle valeur littéraire”.

*Histoire du moyen âge*, du P. Mury (Desclée : 3 fr.).— “Nous avons essayé de faire un abrégé de l'histoire du moyen âge — déclare l'auteur



dans sa préface — mais un abrégé animé de cette vie de détails que nous n'avons guère rencontrée dans les autres essais de même genre. Quant à l'esprit dans lequel ce travail a été conçu, c'est l'esprit catholique, qu'on regrette de ne pas trouver plus souvent dans cette grande et belle époque qui a été l'ouvrage de l'Église et de ses admirables institutions : la papauté et le monarchisme. Nous n'avons pas craint de dévoiler les abus, inévitables partout où il y a des hommes ; mais comme les ombres dans un tableau, ils nous ont servi à montrer sous un plus beau jour la vertu et le bien ”.

*Une Petite-Sœur*, de Mgr Landrieux (Bonne Presse : 2 fr.). — “ Sans doute — dit le *Polybiblion*, — ce livre, nécessairement un peu austère, aura moins de lecteurs qu'une biographie ordinaire, mais il atteindra mieux ceux et surtout celles qu'il a en vue, et la lecture en sera donc plus vraiment féconde. Même en dehors des futures religieuses, les lectrices chrétiennes, celles qui ne font pas leur pâture exclusive d'ouvrages frivoles, prendront un vif intérêt à l'histoire de cette âme si pure et si haute, où brillent à la fois une si belle intelligence et une si grande force de volonté, et qui de haute lutte, contre tant de forces liguées ensemble pour l'en détourner, conquiert sa vocation, résiste à tous les retours offensifs qui s'acharnent à lui en faire perdre les bienfaits, et monte si vite aux sommets de la spiritualité et du détachement chrétien, qu'avant même d'avoir pu faire profession solennelle, Dieu la prend pour lui, la jugeant déjà digne de la récompense. Vie admirable, sainte et belle mort, telle est l'histoire d'*Une Petite-Sœur*, qui fait bien sentir, suivant le dessein de l'auteur, ce qu'est une âme d'apôtre, ce qu'elle coûte et ce qu'elle vaut.”

*Les fabulistes français du XIe au XIXe siècle* ; choix et fables en vers français (Desclée : 4 fr.). — “ Ces trois cents et quelques fables qui composent ce recueil, empruntées à toutes les époques de notre histoire littéraire, depuis le XIe siècle jusqu'à nos jours, présentent un tableau curieux des premiers essais de l'apologue en France, de ses progrès, de son apogée, de ses métamorphoses, de sa décadence, toujours féconde, et brillante encore.

(*Le Noël*).

## Un opéré du gosier réapprend à parler.

QUAND un homme a subi l'ablation totale du gosier, et par conséquent des cordes vocales, et que le souffle de ses poumons, au lieu de traverser la bouche, trouve à s'échapper directement par l'orifice respiratoire que le chirurgien lui a laissé au niveau du cou, on pourrait croire que cet homme est pour tout le reste de sa vie privé de tout langage.

Cependant il n'en est rien.

Le Dr Sébilleau, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, a présenté à la Société de chirurgie un homme sur lequel il avait pratiqué, voilà quinze ans, la laryngectomie totale, c'est-à-dire l'enlèvement complet du larynx. L'opéré n'a donc plus de cordes vocales à mettre en vibration ; et quant à sa soufflerie naturelle, les poumons, il ne peut s'en servir, puisque leur souffle débouche directement à l'air sans passer par la gorge et la bouche. De tout son appareil vocal, il n'a conservé que les caisses de résonance, à savoir les cavités de la bouche et du nez.

Et pourtant il parle !

Après cinq années d'efforts, il est parvenu très curieusement à suppléer, dans une mesure appréciable, les organes et les fonctions qui lui manquaient, si bien que, depuis une dizaine d'années, il se fait comprendre sans peine au moyen du langage parlé ; on peut l'entendre d'une distance de 10 à 15 mètres.

Voilà le fait, comment l'expliquer ?

Il lui a fallu, en ce qui concerne les fonctions de la voix, suppléer d'abord le jeu des poumons et les remplacer par une autre soufflerie. Laquelle ? L'estomac ou l'œsophage.

Voilà qui est assez inattendu. Le fait s'explique pourtant. Chacun de nous a, dans une mesure, la faculté d'emmagasiner de l'air dans l'œsophage et l'estomac ; par un simple mouvement de déglutition, en faisant le geste d'avaler sa salive, on peut avaler aussi de l'air. L'aérophagie, la déglutition d'air, est même reconnue soit comme la cause directe, soit comme l'accompagnement fréquent de certaines maladies d'estomac ; examiné aux rayons X, l'estomac des aérophages, des “ mangeurs d'air ” appa-



raît distendu, la poche d'air qui existe normalement à la région supérieure de l'estomac prend chez eux des proportions énormes, l'estomac dilaté arrive à gêner le jeu du cœur et des autres viscères.

C'est, semble-t-il, par l'utilisation de ce jeu de déglutition de l'air que l'opéré du Dr Sébilleau se constitue une réserve d'air en vue de la parole.

Avant de parler, le sujet emprisonne hermétiquement cet air, en contractant le fond de la gorge ; pour cela, le voile du palais et la base de la langue se rapprochent et se rejoignent, ainsi que les muscles qu'on appelle les piliers postérieurs du voile du palais. Puis, pour parler, il abaisse brusquement la base de la langue, livrant passage à l'air qui était enfermé sous pression en arrière de la gorge.

Quant aux cordes vocales absentes, elles sont, au dire du Dr Sébilleau, supplées par les piliers postérieurs du voile du palais et le voile lui-même : durant l'émission de la voyelle *a*, par exemple, on constate que les piliers postérieurs et le voile, situés tout au fond de la cavité buccale, sont tendus et animés d'un mouvement vibratoire. Mais, comme ils sont plus longs et plus flasques que les cordes vocales proprement dites, la voix reste tremblotante, uniforme, sans expression. Adieu, le chant, car le sujet ne peut modifier ni le timbre de sa voix, ni la hauteur, ni même l'intensité.

Il ne peut pas non plus chuchoter ni siffler, par manque de souplesse, semble-t-il dans le jeu de sa soufflerie. Mais éteindre une bougie du souffle de sa bouche, lui est un exercice facile.

Voilà un cas fort instructif pour l'étude de la parole.

Larynx et poumons, l'un absent, les autres inutilisables ont été vite supplées : c'est donc qu'ils jouent dans la parole articulée un rôle moindre qu'on aurait pu croire ; leur fonction est assez grossière. C'est la cavité buccale qui a le grand rôle, non point qu'elle produise le son mais c'est elle qui, par le jeu de la langue, des joues, des lèvres, forme une caisse de résonance constamment variable de volume et de forme et modifie en conséquence les notes musicales issues du larynx ; c'est dans la cavité buccale que le son prend vraiment la qualité de la voix. Ce fait n'était pas inconnu, mais il prend une importance croissante.

Dans l'éducation des muets de naissance et la rééducation des muets par accident, restituer le jeu des poumons et du larynx n'est qu'une partie, la moins difficile souvent et la plus grossière du traitement ; établir ou rétablir le jeu des muscles multiples de la langue, de la joue et des lèvres, voilà qui est bien plus compliqué et qui explique que les sourds-muets qui ont appris à parler n'arrivent généralement pas à un jeu parfaitement naturel.

Plaçons-nous à un tout autre point de vue. L'opéré de M. Sébilleau, qui parle "avec son estomac", fait penser aux *ventriloques* qui ont l'air de parler du ventre ; ils font entendre des sons articulés, mais étouffés et comme lointains ; leur bouche pendant ce temps, reste fermée et leurs lèvres immobiles, et ils parviennent à dissimuler tous les mouvements de l'articulation de la parole et même en grande partie, les mouvements du thorax et du diaphragme.

L'histoire cite des ventriloques célèbres : Brabant, valet de chambre de François Ier ; Barbara Jacobi, de Harlem, vers 1650 ; Saint-Gilles, épicier de Saint-Germain-en-Laye, qui expliqua le mécanisme de la ventriloquie à une Commission nommée par l'Académie royale des sciences, vers 1770 ; puis, au XIXe siècle, un nommé Comte, démonstrateur de physique amusante, à Paris, etc.,

On ne sait pas encore bien comment parlent les ventriloques. En dépit du nom, c'est bien avec leurs poumons qu'ils parlent. Mais il se peut que tous les ventriloques n'emploient pas les mêmes manœuvres et les mêmes procédés. Le cas de l'homme qui parle sans gosier, en montrant toute la complexité du problème de la voix, peut éclairer les recherches et servir du moins à poser les questions.

B.-L.

### Son crayon

Entre méridionaux naturellement.

— Oui mon cher, la bibliothèque de Marseille possède un manuscrit qui appartient jadis à Cicéron.

— Peuh, qu'est cela ? Le musée de Tarascon exhibe le crayon dont se servit Noé pour inscrire les animaux à mesure qu'ils entraient dans l'arche !



A DIRE

## Eloge du thé

*Une malade à qui son médecin défend l'usage du thé lui a dédié ces vers :*

Aux champs ensoleillés de l'Empire céleste,  
Il est un arbrisseau petit, frêle et modeste  
Dont l'aspect seul donne la joie et la santé ;  
Et cet arbre de vie, il se nomme : le THÉ.

O Thé, bel arbre doux dont les feuilles séchées  
Récèlent des saveurs et des forces cachées,  
Ma langue te célèbre avec suavité.  
Et je courbe le front devant ta Majesté.

O Thé, ta mission de tout honneur est digne.  
Tu parais égal et surpasser la vigne...  
Elle, hélas ! fait tomber l'homme en ébriété ;  
Et toi, tu mets en lui l'ardeur et la clarté.

O Thé, ton influence éclairante et féconde  
Brille sous tous les cieux et réchauffe le monde ;  
Ta sève bouillonnante et riche de bonté,  
Dans nos veines circule avec grâce et fierté.

Quand Archimède, avec un geste de prière,  
Demandait un levier pour soulever la terre ;  
De son œil de savant, plein de lucidité,  
C'est toi qu'il contemplait dans la postérité.

O Thé, car c'est bien toi qui sur notre planète,  
Mets de l'entrain au cœur, de l'esprit dans  
[la tête !  
C'est toi, frêle arbrisseau, dans ton humilité,  
Qui rends aux chrétiens froids ferveur et  
[charité.

Lorsque mon corps brisé par un travail intense,  
Tombe sur le chemin, sans force et sans  
[vaillance,  
Je dirige vers toi mon regard attristé,  
Et je reprends vigueur dans ma tasse de Thé.

O Thé, lorsque mon âme alourdie, incertaine,  
Au chemin du devoir se lamente et se traîne :  
Pour marcher généreuse vers l'Éternité,  
Je n'ai souvent qu'à boire une tasse de THÉ.

O THÉ, quand mon esprit désemparé, timide,  
Devient de plus en plus nuageux et stupide,  
J'offre à ton action mon imbécilité,  
Et je bois le bons sens dans ma tasse de THÉ.

Lorsque je suis bourrue, irascible, intraitable.  
Que je me sens tourner en être insupportable,  
Pour rendre à mon humeur et douceur et gaîté,  
Je m'empresse de boire une tasse de THÉ.

O THÉ, mon trésor clair et chaud, mon  
[TOUT liquide,  
Devant ta beauté forte et ta splendeur humide,  
Je m'incline, en jurant que pour l'humanité,  
De toi, jaillit un fleuve de félicité.

Pourtant, ô THÉ divin, sur la terre, il existe  
Des cœurs inconscients de ta vertu... c'est  
[triste,  
Pitoyable... effrayant... Mais c'est la vérité,  
Puisqu'on me défend même un petit bol de  
[THÉ.

T.-Hyère-HALI THÉ.

## Rêvez

Rêvez petits enfants, au fond de vos berceaux  
Qu'une main attentive endouillette et protège.  
Rêvez d'anges tout blonds et de jouets nouveaux  
De fleurs, de papillons et de flocons de neige.

Rêvez, adolescents aux yeux d'ombre ou d'azur  
Formez de grands projets, l'avenir vous appelle.  
Rêvez, vous êtes bons et votre cœur est pur,  
Les rêves à votre âge ont de puissantes ailes.

Rêvez ô jeunes gens que la vie a blessés.  
Rêvez d'être meilleurs et de lutter sans trêve,  
De voir vos grands désirs un jour réalisés.  
Rêvez tout malgré tout, l'homme vaut par  
[son rêve.

Rêvez aussi vieillards malgré vos cheveux blancs  
Le rêve adoucira vos heures de tristesse.

“ Dans quelque coin du cœur on a toujours  
vingt ans ”  
Dans un songe très doux, oubliez la vieillesse.

Cheveux blancs, cheveux blonds, grands et  
petits, rêvez,  
Car le rêve est un baume endormant nos  
[misères,

Un poète l'a dit dans une stance amère :  
“ Les rêves sont plus doux que les réalités.”

MILLICENT.